

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Cameroun	
TITRE DU PROJET : Renforcement du rôle des jeunes dans la promotion du vivre ensemble et du multiculturalisme à travers l'éducation secondaire et les centres d'apprentissage non formel et informel au Cameroun	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF :	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :
<input type="checkbox"/> IRF	<input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national
<input checked="" type="checkbox"/> PRF	<input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional
Nom du fonds d'affectation spéciale :	
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :	
Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :	
<p>Partenaires gouvernementaux : Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC), Ministère de l'Enseignement Supérieur (Ecole Normale Supérieure, Langues et Cultures camerounaises, Linguistiques et langues africaines, Lettres bilingues, Education artistique), Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC / Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes) – L'Institut National de Jeunesse et du Sport (INJS) - CMPJ), Ministère des Arts et de la Culture (MINAC), Ministère des Affaires Sociales (MINAS), Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF).</p> <p>Partenaires non gouvernementaux : Organisations dirigées par des jeunes, en particulier le Conseil National de la jeunesse du Cameroun (CNJC) ; PAYNCoP - Réseau panafricain des jeunes pour une culture de la paix ; l'Association Eduk-Media de promotion de l'éducation aux médias et à l'information. D'autres associations de jeunesse peuvent être appelées à contribuer, en fonction de leur expertise spécifique et de leur présence sur le terrain, conformément aux règles et règlements administratifs de l'UNESCO. A titre d'exemple, les entités suivantes travaillent avec l'UNESCO : LoYoC ; AfricAvenir-G54 ; DMJ ; Accord Parfait ; Straw Academy ; ASOWIP.</p>	
Durée du projet en mois^{1 2} : 24 mois	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO

Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :		
Région du Littoral		
- Commune de Bonalea		
- Commune de Nkongsamba 1er		
Région de l'Ouest		
- Commune de Foubot		
- Commune de Bafoussam 2ème		
Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :		
<input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes ³		
<input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes ⁴		
<input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)		
<input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional		
Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :		
UNESCO : \$ 1 632 348		
UNOPS : \$ 367 652		
Total PBF : \$ 2 000 000		
<i>*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.</i>		
Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :		
PBF 1^{ère} tranche (70 %) :	PBF 2^{ème} tranche* (30%) :	PBF 3^{ème} tranche* (%) :
UNESCO : \$ 1 142 643,60	UNESCO : \$ 489 704,40	/
UNOPS : \$ 257 356,40	UNOPS : \$ 110 295,60	
Total PBF : \$ 1 400 000	Total PBF : \$ 600 000	
Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extraits) :		
<p>L'objectif global du projet est de mitiger les tensions existantes et de prévenir l'apparition de conflits violents entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil, en renforçant le rôle des jeunes dans la promotion du vivre ensemble et du multiculturalisme dans les milieux éducatifs et communautaires. Le projet favorisera un meilleur respect et une promotion de la diversité culturelle et linguistique comme point d'entrée pour réduire les perceptions négatives, la stigmatisation et favoriser la confiance en soi et le bien-être, le dialogue intercommunautaire et interculturel pour les communautés d'accueil et les personnes déplacées. Considérant que l'Éducation – formelle, non formelle et informelle (communautaire) – offre un environnement clé pour la construction, l'apprentissage et la transmission des valeurs et aptitudes socioculturelles et civiques, qui favorisent l'inclusion sociale, la tolérance, la confiance et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination, des cadres d'apprentissage multiculturels innovants seront modélisés pour réduire les comportements violents et stimuler la transformation sociale en vue de la cohésion sociale et de la paix durable.</p>		

aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) : Le cadre de consultation mis en place dans le cadre de la conception et de la rédaction de ce projet a été défini en accord avec le Secrétariat technique permanent du PBF au Cameroun. Au regard des orientations du projet, les départements ministériels en charge de la jeunesse, de l'éducation civique, du genre et de la promotion de la famille, de la culture, de l'enseignement secondaire et de la communication ainsi que la commission nationale du bilinguisme et du multiculturalisme ont désigné des points focaux qui ont pris part aux sessions de consultation organisées. De manière plus spécifique, le cadrage de la zone de mise en œuvre du projet est le résultat de la combinaison des orientations et des informations fournies par ces départements ministériels. La liste (large) initiale des potentiels partenaires de mise en œuvre est également le fruit de ces consultations. Elle est constituée des structures étatiques opérationnelles locales, des organisations de la société civile (jeunes/femmes) et des Organisations à base communautaires. Avec les autorités régionales et locales déconcentrées et décentralisées, ces organisations composent la deuxième vague de consultations. Celle-ci sera faite en début du projet pour affiner l'analyse des potentialités des différentes communes ciblées par le projet, et de définir une cartographie d'intervention plus spécifique en fonction des résultats attendus du projet d'un côté, et des besoins des communautés de l'autre.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : 31% (score 2)

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : \$ 619 990,90

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ : Afin de promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité de sexes, plusieurs actions innovantes ont été conçues et seront mises en œuvre. Elles sont principalement articulées autour de deux axes parallèles, et notamment : (i) la conception par les jeunes et l'aménagement ponctuel d'infrastructures éducatives pour une mise à niveau des standards et la mise en place d'environnements d'apprentissage accueillants, sûrs et sensibles au genre dans les communautés et les écoles, intégrant de modèles qui incorporent pleinement le genre et les aspects clefs de lutte contre les violences basées sur le genre (voir par ex : *UNESCO-UN Women, Global Guidance on Addressing School Related Gender-Based Violence*, 2016). (ii) Dans les contextes scolaires, la lutte contre les VBG sera une composante importante pour la réduction des comportements violents. Les activités de renforcements des capacités, aux niveaux scolaire et communautaire, impliqueront les femmes et un accent particulier sera mis sur la jeune fille dans le soutien et la réalisation des initiatives portées par les jeunes autour de la promotion de la diversité culturelle et de la créativité. Il est à noter que le cadre de suivi de la *Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* (2005), qui encadrera les activités inhérent la promotion de la diversité culturelle et la créativité, fait de l'égalité des genres un des deux domaines de suivi pour l'axe primordial de 'Droits humains et libertés fondamentales d'expression, qui constitue le quatrième objectif primordial de la Convention.

⁵ Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

Degré de risque du projet⁷ : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁸) : (2.3) Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, les résultats du UNSDCF / UNDAF auxquels le projet contribue :

Le Plan-cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable au Cameroun 2022-2026 indique les défis de développement humain et social de qualité, inclusif et équitable d'une part, et de participation citoyenne d'autre part comme deux des quatre priorités émergentes, avec l'objectif de converger les efforts de tous vers la prévention des conflits et à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale comme préalable du développement durable. En outre, le projet répond aux résultats, produits et indicateurs du UNSDCF ci-après :

- Résultat 2.1 (Personnes) : d'ici 2026, davantage de personnes, par tranche d'âge, en particulier les plus vulnérables, y compris les réfugiés et les personnes déplacées, utilisent des services sociaux de base de qualité de manière équitable et durable pour réaliser leur plein potentiel humain et améliorer leur bien-être social et économique (ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 16, 17).
- Produit 2.1.6 : Accès accru des enfants, des adolescents, des jeunes, en particulier des filles, et des groupes vulnérables à une éducation inclusive de qualité, y compris l'alphabétisation.
- Résultat 3 (Paix) : D'ici 2026, les jeunes, les femmes, les groupes les plus vulnérables et les personnes vivant avec un handicap, y compris les réfugiés et les personnes déplacées, contribuent activement à l'efficacité des politiques et à la performance des institutions publiques aux niveaux national, régional et communal, et jouissent pleinement de leurs droits (ODD 5, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17).
- Produit 3.1 : Les capacités des acteurs de la société civile et des populations, y compris les jeunes, les femmes et les personnes socialement vulnérables, sont renforcées pour une participation efficace et inclusive aux processus décisionnels aux niveaux communautaire, communal, régional et national (en particulier l'indicateur 3.1.2. Nombre de personnes formées aux valeurs civiques).

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue :

ODD 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

ODD 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

ODD 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

⁷ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁸ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

<p>Type de demande :</p> <p>Nouveau projet : <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Révision de projet : <input type="checkbox"/></p>	<p>Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :</p> <p>Extension de la durée : <input type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois :</p> <p>Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/></p> <p>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/></p> <p>Budget PBF supplémentaire : <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : USD XXXXX</p>
	<p>Breve justification de la révision:</p> <p><i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i></p>

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁹</p> <p>Nom : Paul COUSTERE Directeur régional</p> <p><i>Signature</i> [Redacted]</p> <p>Nom de l'agence : UNESCO Date et visa : 25/10/2022</p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom [Redacted]</p> <p><i>Signature</i> [Redacted]</p> <p>Titre : [Redacted]</p> <p>Date et visa : [Redacted]</p> <p align="center">  Alamine Ousmane Mey 11 NOV 2022 </p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹⁰</p> <p>Nom : Tatiana [Redacted]</p> <p><i>Signature</i> [Redacted]</p> <p>Nom de l'agence : UNOPS Date et visa : 31/10/2022</p>	
<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : Matthias Z. NAAB Coordonnateur Résident</p> <p><i>Signature</i> [Redacted]</p> <p>Titre : [Redacted]</p> <p>Date et visa : [Redacted]</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Elizabeth Spehar [Redacted]</p> <p><i>Signature</i> [Redacted]</p> <p>Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa : 15/11/2022</p>

⁹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

¹⁰ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clés et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

La crise prolongée dans les régions à prédominance anglophone du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun a un impact majeur sur le secteur de l'éducation, laissant plus de 700 000 enfants non scolarisés en 2021. Depuis le mois de septembre 2021, deux écoles sur trois sont restées fermées, 49% des écoles primaires dans les 2 régions n'ont jusqu'ici pas été réouvertes, alors que 53% des écoles secondaires dans la région du Sud-Ouest ne sont pas fonctionnelles ainsi que 77% dans la région Nord-Ouest, cette dernière représentant une baisse de 2% rien que l'année dernière. Les attaques armées contre les services éducatifs par des groupes armés non étatiques contraignent de nombreuses familles à envoyer leurs enfants dans les régions du Littoral, de l'Ouest et du Centre où ils peuvent poursuivre leurs études. Le nombre de personnes déplacées du Nord-Ouest et Sud-Ouest dans les régions du Littoral, de l'Ouest et du Centre ne cesse d'augmenter, passant de 224 000 en 2019 à 297 000 en 2020. En 2022, l'on dénombre 537 000 personnes déplacées des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun touchées par la crise (OCHA, Sitrep mars 2022). La majorité des déplacés sont des femmes et des enfants parmi lesquels des enfants et des jeunes non accompagnés et séparés n'ayant pas accès aux besoins de première nécessité.

Dans les communautés d'accueil, l'afflux continu de milliers de familles déplacées cherchant refuge dans des villes voisines plus sûres a un impact direct sur les conditions de vie des communautés d'accueil avec une pression croissante sur les ressources alimentaires et les moyens de subsistance, augmentant ainsi la pression notamment dans les services de base et les infrastructures. Les espaces de vie sont souvent surpeuplés. Cette pression met à rude épreuve les capacités socio-économiques et sanitaires des communautés d'accueil, entraînant des tensions croissantes entre les déplacés internes et les communautés d'accueil. Bien que talentueux, les jeunes de ces groupes manquent de qualifications, ils n'ont pas accès aux opportunités diverses et deviennent ainsi plus facilement la proie de mécanismes de survie négatifs, notamment le crime et la prostitution.

Trois principaux facteurs de conflit peuvent ainsi être mis en évidence :

(i) La protection, la violence et la santé mentale

La crise du Nord-Ouest/Sud-Ouest a laissé des traumatismes et des chocs profonds dans les communautés et en particulier chez les enfants et les femmes. Les élèves, parents, enseignants et personnel éducatif qui ne se sont pas pliés au boycott imposé de l'école ont payé le lourd prix des menaces et pour certains des agressions physiques réelles. Nombreux sont ceux qui ont été blessés et/ou subit des humiliations (par exemple, les élèves ont été forcés par les groupes armés non étatiques qui ont attaqué les installations scolaires, à quitter l'école, à se déshabiller publiquement et à rentrer chez eux nus), ou ont été des témoins de violences, de mutilations ou de meurtres d'enseignants et de personnel éducatif ou de membres de la communauté et de la famille. En outre, les rapports des organisations opérant sur le terrain et spécialisées sur les

violences basées sur le genre (VBG) illustrent une augmentation inquiétante du taux de criminalité alors que les conditions de vie continuent de se détériorer. En 2021, sur 1 668 incidents de VBG enregistrés, 78% des victimes sont des PDI dont 96% femmes, et 41% enfants des deux sexes. Les incidents signalés incluent la violence psychologique (31 %), le mariage forcé (28 %), l'agression physique (16 %), l'agression sexuelle (10 %), le viol (5 %) et le refus de ressources ou d'opportunités (1 %). Les jeunes femmes du groupe d'âge 15-35 ans sont les plus à risque. Avec la COVID-19, tous les types de violence à l'égard des femmes et des filles se sont intensifiés.

Du fait de la récurrence de telles agressions, les enfants victimes ou témoins de cette violence, parmi lesquels beaucoup ont fui dans les régions voisines, se sont finalement habitués à coexister avec un degré élevé de comportements violents. Ce qui n'empêche pas pour autant qu'ils vivent avec des traumatismes qui entraînent souvent un manque de confiance et d'estime de soi. Le recours à la violence est devenu pour eux un moyen d'expression principal. Ils ont besoin d'un accompagnement en santé mentale et d'un soutien psycho-social pour les aider à réduire l'attitude violente dans les comportements et les interactions sociales, à retrouver un sentiment de normalité et de confiance en soi.

(ii) Les tensions entre les communautés hôtes et les personnes déplacées dans les régions du Littoral et de l'Ouest, en raison de l'insuffisance des services et de la stigmatisation. Les déplacés des crises souvent partis avec très peu de moyens, s'installent généralement dans des communautés d'accueil disposant de faibles ressources alimentaires et d'infrastructures sanitaires, éducatives, d'eau, d'hygiène et d'assainissement déjà limitées et qui se trouvent mises à rude épreuve avec des arrivées de masses. Cela fait naître et aggrave les tensions latentes et palpables entre les déplacés et les communautés d'accueil. Dans les régions du Littoral et de l'Ouest, en plus d'une pression importante sur les services et une perception de concurrence sur les ressources limitées, l'accès des PDI aux services de base est entravé par l'insuffisance des ressources financières, la peur de la stigmatisation liée notamment à la différence linguistique et culturelle qui impacte leur capacité d'interaction sociale dans les communautés qui les accueillent (HNO 2022). Des affrontements récents illustrent cette double nature (concurrence sur les ressources et peur/perception de la stigmatisation) : en septembre 2021, quatre personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées lors d'affrontements violents entre des PDI anglophones et des communautés Bamiléké à Tonga (département du Ndé, région Ouest). Des cas de moindre importance sont également signalés dans les localités agricoles du Moungo, dans la région du Littoral, où les communautés locales se plaignent de plus en plus de cas de vol de leurs fermes, attribués à des personnes déplacées en quête de subsistance. Les chefs communautaires et traditionnels, ainsi que les mouvements associatifs culturels religieux et de développement local peuvent jouer un rôle positif de médiateurs en facilitant au niveau communautaire l'acceptation des nouveaux arrivants et en promouvant le dialogue et la coexistence pacifique des communautés d'accueil et des déplacés internes.

(iii) Faible accès des enfants déplacés internes à l'éducation (formelle, informelle et non formelle), risque de marginalisation et manque des solutions adaptées à réduire les comportements violents. Des milliers d'enfants déplacés dans les régions du Littoral, de l'Ouest et du Centre peinent à accéder aux écoles en raison de l'exclusion sociale et des contraintes financières. Les structures éducatives qui accueillent les déplacés peinent à fournir une

éducation de qualité, car le nombre moyen d'élèves par classe est passé à 200 alors que les infrastructures sont limitées.

Dans plusieurs cas, les écoles du sous-système anglophones déjà peu nombreuses dans ces régions d'accueil francophones ont dépassé leur capacité d'absorption maximale et ne sont pas en mesure d'admettre des élèves supplémentaires. Les élèves déplacés depuis le Nord-Ouest et le Sud-Ouest appartenant au sous-système éducatif anglophones dans leur quasi-totalité sont souvent obligés de s'inscrire dans des écoles francophones. Ils sont alors, tous ou presque, confrontés à un risque accru et alarmant de marginalisation, de ralentissement ou d'abandon scolaire, car ils doivent faire face à des obstacles supplémentaires à l'apprentissage, dans un nouvel environnement d'apprentissage déjà stressant et sujet aux traumatismes psychosociaux. Une proportion importante des jeunes déplacés internes qui ont fui la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest étant sous-éduqués, les perspectives d'intégration socio-économique de ces jeunes sont quasi nulles en raison de leur manque de compétences techniques, associé à l'analphabétisme ou à un faible taux d'alphabétisation. Beaucoup n'ont que des compétences en agriculture et en petit commerce. Dans un contexte d'opportunités viables très limitées, les taux de chômage montent en flèche. Les jeunes sont plus exposés aux mariages précoces et forcés, aux risques élevés liés à la délinquance, à la radicalisation et au recrutement dans les groupes armés, en raison, entre autres, de la pauvreté et d'un engagement civique limité envers le pays et ses institutions. Avec l'arrivée croissante des PDI du Nord-Ouest/Sud-Ouest dans les régions du Littoral et de l'Ouest, cette tendance inquiétante risque de creuser le fossé, de menacer la coexistence pacifique des communautés d'accueil et des PDI, tout en entravant l'accès équitable, inclusif et durable des PDI aux opportunités éducatives.

Ce contexte de mélange d'insuffisance d'infrastructures éducatives et sociales, de surpopulation de celles qui existent le tout dans une ambiance de méfiance augmente l'incapacité des institutions basées dans les zones d'accueil des PDI à offrir des solutions qui visent à réduire les violences basées sur le genre et à prendre en compte à la fois les filles et les garçons. Bien que la pression sur l'environnement soit accentuée par ces mouvements des populations, il manque dans ces zones des solutions éducatives ayant des aspects pédagogiques et environnementaux, comme décrit dans le document *UNESCO-UN Women, Global Guidance on Addressing School Related Gender-Based Violence* (2016). La violence à l'école augmente, de nombreux enfants subissent des mauvais traitements, des brimades, des abus psychologiques et du harcèlement sexuel. Ses impacts sur les enfants et les jeunes sont considérables. Au-delà des souffrances intangibles et des conséquences sanitaires de la violence, elle entraîne l'anxiété, une faible estime de soi ainsi que la dépression, et elle a un impact négatif sur les performances scolaires et les résultats éducatifs à long terme.

Un meilleur respect et une meilleure gestion de la diversité culturelle et linguistique offrent un point d'entrée pour accroître la « zone de confort » des personnes vulnérables, réduire la perception et la peur de la stigmatisation et favoriser la confiance en soi ainsi que le bien-être, le respect intercommunautaire et la cohésion sociale grâce aux dialogues générationnels et interreligieux, interculturel, intercommunautaire bien organisés pour les communautés d'accueil et les personnes déplacées. Considérant que l'Éducation - formelle, non formelle et informelle (communautaire) - offre un environnement clé pour la construction, l'apprentissage et la transmission des valeurs et aptitudes socioculturelles et civiques, qui favorisent l'inclusion sociale, la tolérance, la confiance et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination, il doit

être exploité comme une opportunité de réponse globale, pour faire face aux conflits existants et prévenir l'apparition de conflits, en stimulant la transformation sociale vers la cohésion sociale et l'égalité des chances pour les jeunes vulnérables. L'éducation a un rôle clé à jouer dans la transformation des causes profondes de la violence, et en particulier de la violence basée sur le genre (VBG). C'est un mécanisme important pour le développement social, affectif et psychologique des jeunes. La création d'espaces plus sûrs, confortables et accueillants pour enfants dans les écoles fait partie des stratégies clés pour améliorer un environnement non violent et positif.

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies existants¹¹, et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

Le projet est aligné sur les priorités nationales, telles qu'exprimées dans la stratégie nationale du PBF pour 2021, en particulier l'action « 3) Bilinguisme et multiculturalisme », identifiée par le Premier Ministre du Cameroun pour répondre à l'une des trois crises – l'insurrection dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest – par le biais du financement du PBF. Il va ainsi en droite ligne avec les actions entreprises par le gouvernement du Cameroun à travers la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme (CNPBM) créée par décret présidentiel N°2017/013 du 23 janvier 2017, chargée d'œuvrer pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme au Cameroun dans l'optique de maintenir la paix, consolider l'unité du pays, renforcer la volonté et la pratique quotidienne du vivre ensemble de ses populations.

Le projet soutient également l'opérationnalisation de la « Vision 2035 » adoptée par le gouvernement pour faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans la diversité, ainsi que la Stratégie Nationale de Développement (SND) 2020-2030 qui y est associée. Plus spécifiquement, ce projet s'inscrit dans le cadre du programme National d'éducation civique par le réarmement moral, civique et entrepreneurial (PRONEC-REAMORCE). Ce document qui est l'une des boussoles de la politique nationale de la jeunesse du gouvernement camerounais tel que mentionné dans son avant-propos, ambitionne de «...permettre à chaque citoyen, d'apprendre et/ou de réapprendre les civilités, le civisme, les valeurs fondamentales d'intégrité et de vivre ensemble, dans une communauté nationale par essence plurielle et en pleine mutation, du fait de sa pluriethnicité, de son multiculturalisme, de sa plurifonctionnalité et de la diversité des obédiences et activités sociopolitiques; le tout devant justifier le caractère transversal du Programme envisagé ». Les Résultats 1 et 2 de ce projet intègrent d'ores et déjà des composantes de ce programme national;

Par ailleurs, le projet s'intègre aussi dans les résultats 2 et 3 du Plan-cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable au Cameroun 2022-2026 portant respectivement sur le développement humain et social de qualité, inclusif et équitable (R2) et l'appui institutionnel et une participation citoyenne (R3).

Son caractère multisectoriel lui permet de s'inscrire dans la continuité de nombreux programmes mis en œuvre au Cameroun avec l'appui technique et financier de l'UNESCO en réponse aux

¹¹ Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur l'325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

crises sécuritaires et sanitaire COVID-19 qui ont secoué le Cameroun depuis quelques années, le tout dans une logique de continuité avec les programmes de développement régulier. Le projet mettra à profit les acquis du programme d'éducation mis en œuvre par l'UNESCO dans le pays, notamment les interventions menées dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest sous financement Education Cant Wait- volet 'First Emergency Response' (ECW-FER), Central Emergency Response Fund (CERF), et Partenariat Mondial pour l'Education (PME) avec des contributions significatives aux niveaux de (i) l'apprentissage à distance, (ii) l'accès des enfants non scolarisés aux écoles publiques, privées et confessionnelles grâce à la distribution de subventions, (iii) une formation au leadership, à la gestion des subventions, ainsi qu'aux mécanismes d'adaptation aux crises et au soutien psychosocial qui a été dispensée aux directeurs d'école, au personnel éducatif et aux enseignants. Quelques résultats marquants qui en ont découlé sont notamment la création, la mise à jour et l'animation entre 2019 et 2021, de 296 espaces d'apprentissage communautaires dans ces régions, et la mise en place de systèmes de protection largement validés pour l'éducation formelle et non formelle. Dans sa mise en œuvre, le projet sera complémentaire à un nouveau projet financé par ECW- volet Multi-Year Resilience Program (ECW-MYRP) sur quatre ans (2022-2025) qui prévoit de contributions significatives au niveau de (i) politiques d'éducation inclusive, (ii) des politiques de l'Education et formation technique et professionnelle (EFTP), (iii) de l'apprentissage à distance et (iv) de la planification du secteur éducatif.

Le projet s'inscrit également dans le plan d'action national de lutte contre le discours de haine élaboré en 2020 par le Système des Nations Unies au Cameroun sur la base de la stratégie du Secrétaire Général des Nations Unies et sous la supervision de la Conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger (OSAPG). Les interventions du projet est aligné aux principaux engagements suivant du SG des Nations Unies contre le discours de haine : 8) Édification de sociétés pacifiques, inclusives et justes pour s'attaquer aux causes profondes et aux éléments moteurs des discours de haine ; 2) Action contre les causes profondes et les éléments moteurs des discours de haine, et appui aux acteurs qui luttent contre ce phénomène ; 7) L'éducation comme outil de lutte contre les discours de haine ; 5) Communication avec les nouveaux médias et les médias traditionnels.

Sur le plan national, le projet va en droite ligne des principes fondamentaux du nouveau Plan cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable qui en assure à la fois la cohérence et la pertinence dans le contexte spécifique du Cameroun : 1) Ne laisser personne pour compte en identifiant et en atteignant ceux qui n'ont pas bénéficié de progrès importants sur les plans humain, social et économique, ou qui sont à risque ; 2) Droits humains et dignité pour tous, qui a pour fondement normatif les normes et principes internationaux des droits humains et pour finalité opérationnelle la promotion et la protection de ces droits et le renforcement les capacités des « débiteurs d'obligations », pour qu'ils puissent honorer leurs obligations, ainsi que celles des « détenteurs de droits », pour qu'ils puissent faire valoir leurs droits ; 3) Égalité des sexes et autonomisation des femmes qui est inscrite au cœur de programmes du SNU, pour favoriser la participation active et réelle des femmes et des hommes et donnent systématiquement des moyens d'agir aux femmes et aux filles ; 4) Résilience visant les capacités des populations et institutions à faire face aux chocs, à se relever et à s'adapter aux changements ; 5) Durabilité qui permet de préserver et de consolider les résultats obtenus en matière de développement en assurant la protection durable des ressources naturelles et culturelles et favoriser une croissance économique inclusive et soutenue.

Le projet s'inscrit également dans l'atteinte des jalons sur le bilinguisme du Cadre de suivi formulé par le gouvernement du Cameroun lié à l'allocation de prévention et de résilience de

l'Association internationale de développement de la Banque mondiale IDA19. Il contribue en effet à l'atteinte des objectifs stratégiques 3 sur la construction d'une société plus inclusive à travers l'amélioration de l'accès aux services et aux opportunités d'une part, et 4 sur la valorisation des diversités pour renforcer l'unité nationale d'autre part.

Dans le cadre de l'objectif stratégique 3 le projet va contribuer à l'amélioration de l'environnement d'apprentissage et de la qualité de l'enseignement pour les enfants et jeunes des communautés d'accueil et des personnes déplacées internes. Toutefois, l'objectif du projet diffère du jalon 6d du cadre de suivi, dans la mesure où il ne cible pas les enfants du primaire qui entendent apporter aux bénéficiaires du projet un paquet de ressource d'une autre nature. Dans le cadre de l'objectif stratégique 4, s'inscrit pleinement dans la logique du jalon 13 à travers des interventions qui visent le renforcement de l'engagement d'acteurs communautaires et nationaux dans le suivi des discours de haines notamment à travers les médias et les réseaux sociaux.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
UN COVID-19 MPTF II (Janvier 2021 à Mars 2022)	UNMPTF 960 000 USD	Soutien aux emplois, résilience des petites entreprises et des travailleurs informels pendant et au-delà de la Covid19 au Cameroun	Atténuer la vulnérabilité économique et sociale des femmes et des jeunes grâce à des appuis et un soutien financier pour lutter contre les pertes d'emplois, réduire les fermetures partielles ou totales des activités des micro et petites entreprises, pour leur donner les moyens d'être plus innovants et résilients, ainsi que pour renforcer les compétences de vie et compétences des vulnérables face à la détérioration des moyens de subsistance due au COVID-19. En plus de renforcer la résilience et lutter contre la vulnérabilité des personnes déplacées, le projet actuel va favoriser l'engagement civique et promouvoir la diversité culturelle en vue d'améliorer la cohabitation pacifique et le vivre ensemble.
PBF : « Renforcement de la coexistence Pacifique durable et l'autonomisation des jeunes déplacés dans	UN PBF 1 500 000 USD	Contribuer à une meilleure intégration des jeunes déplacés du Nord-Ouest et Sud-Ouest dans les communes d'accueil des régions du Littoral et de	La complémentarité va résider sur le fait que le projet actuel va renforcer la confiance en soi et compétences sur la diversité culturelle pour démontrer le bien-fondé du multiculturalisme et ses bénéfices pour une société plus

les communes des régions de l'Ouest et du Littoral au Cameroun »		l'Ouest afin d'instaurer une culture de paix durable. Il est conjointement implémenté par l'OIM et UNESCO	paisible, juste et équitable. L'approche intersectorielle va permettre un plus grand impact et de mettre l'accent sur l'éducation formelle et non formelle; Ceci là où le précédent projet renforçait la chaîne de l'information et l'accès à l'information des JFD pour leur pleine participation dans la vie de la commune d'accueil. Cependant les points de convergence restent
Reduction des tensions liées à l'utilisation des ressources naturelles au Nord, dans l'Adamaoua et dans l'Est du Cameroun	UN Peace building Fund - MPTF / 2.495.734,34	L'objectif de ce projet commun OIM/FAO, est de réduire les conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles dans le cadre des activités agropastorales, à travers des actions de stabilisation et de cohésion sociale et avec un accès particulier sur les jeunes et les femmes	Il y a plusieurs éléments de complémentarité entre ce projet et la proposition actuelle, en ce sens qu'il promeut la paix en s'appuyant entre autres sur l'éducation non formelle (niveau communautaire) et l'inclusion sociale des jeunes et des femmes. Toutefois, le projet cité sur cette ligne porte beaucoup plus sur les activités génératrices de revenu pour les jeunes et les femmes touchées par les conflits agropastoraux; son intervention avec les services déconcentrés de l'Etat.
<i>Establishing and supporting Learning opportunities for conflict affected girls and boys in Northwest and Southwest Cameroon</i>	Education Cannot Wait (ECW) – 1 100 000 USD pour la phase 1 CERF Fund – 500 000 USD, pour la phase 2	Assurer la continuité de l'accès des jeunes à l'éducation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en situation de crise	Au-delà de la différence géographique, le présent projet ne se positionne pas comme un projet Education au sens propre du terme, mais utilise les cadres d'apprentissage et éducatif formel et communautaires pour faire des jeunes des catalyseurs de la promotion du multiculturalisme et du vivre-ensemble.
Appui à la participation des femmes et des jeunes à la consolidation de la paix, des mécanismes d'inclusion sociale et de vivre ensemble au Cameroun. (Durée : 2 ans, 2021-2022)	PBF 698 074 USD	Encourager les jeunes et les femmes à prendre plus d'initiatives de paix et du vivre ensemble au Cameroun	Le présent projet s'appuie sur des approches éducatives et pédagogiques transformationnelles.
BIOsphère et Patrimoines du Lac Tchad (2018-2022)	BAD et CBLT 6 456 202 USD	La promotion de la paix et lutte contre la pauvreté dans le bassin du Lac Tchad	Les zones d'intervention sont différentes et l'objectif est de promouvoir la paix, sauvegarder et valoriser les ressources naturelles et culturelles.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet**

Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

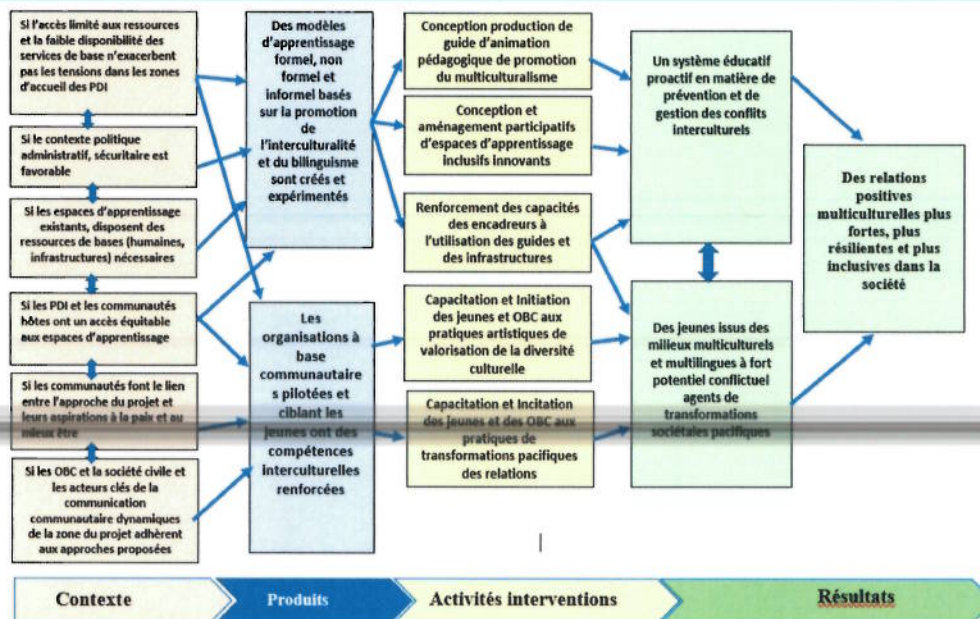
L'objectif général du projet est d'atténuer et de prévenir les tensions et les conflits violents entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil, en aménageant un cadre d'apprentissage formel, non formel et informel des jeunes vivants dans un espace multiculturel et multilinguistique qui respecte pleinement la diversité culturelle et linguistique des populations qui partagent un même espace géographique par le fait suite à des conflits. Le projet s'appuie sur les effets dynamisants reconnus aux arts et la créativité, à la culture, y compris les langues, dans les approches d'apprentissage, leurs capacités à renforcer et fédérer les jeunes, et par conséquent à combattre la stigmatisation et l'exclusion. Il s'agit d'une approche innovante qui va intégrer ces aspects tant dans les curricula que dans les infrastructures des espaces d'apprentissage tant formels que non formels au Cameroun, pour étayer des transformations sociales dont les jeunes et les communautés sont les acteurs.

- b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diversés, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

Si l'apprentissage formel, non formel et informel dans les zones d'accueil des PDI sont accessibles de façon équitable, et ne sont pas au centre de tensions sociales ;
Si ils intègrent de façon structurelle les aspects de multiculturalisme avec des modèles innovants de promotion de la diversité culturelle, et dans des environnements d'apprentissage inclusifs fondés sur une approche participative portée par les jeunes et la communauté,
Si les jeunes DI et membres des communautés hôtes ont une meilleure estime de soi, développent des attitudes et sont dotés des compétences interculturelles et d'empathie,
Si la perception de concurrence des PDI communautés d'accueil sur les ressources limitées est atténuée par une meilleure compréhension mutuelle basée sur le respect de la diversité culturelle et du bilinguisme,

Alors les jeunes deviennent des agents de transformations sociétales pacifiques qui favorisent le développement des relations positives, multiculturelles, plus fortes, plus résilientes et plus inclusives au sein des communautés accueillant des PDI.



Limites de la théorie du changement : Parmi les services de base, le projet se focalise sur le sous-domaine de l'éducation envisagé comme volant pour anticiper un changement de comportement social et individuel de bénéficiaires vers la consolidation de la paix, le vivre ensemble et la cohésion sociale. La perception de la communauté d'accueil sur un potentielle compétition avec les DPI sur les faibles ressources sera limitativement adressée à travers l'introduction de l'approche PCCP (du Potentiel Conflit à la Coopération Potentielle) de l'UNESCO, déjà utilisé au Cameroun dans le cadre du projet BIOPALT.

Dans le long-terme, le projet est susceptible, en contribuant à l'amélioration du niveau d'éducation des jeunes vulnérables – DPI et communautés hôtes –, à leurs permettre d'être mieux équipés et leurs donner l'opportunité d'accéder à des emplois mieux rémunérés, en améliorant ainsi les perceptions de concurrence sur l'insuffisance des ressources.

- d) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

En lien avec l'analyse de conflit présentée dans la section précédente, le projet propose une réponse aux défis identifiés par l'intermédiaire de 2 effets. Il combinera des activités qui visent des écoles, des cadres d'apprentissages non formels des jeunes filles et garçons, les cadres de socialisation communautaire, des institutions, les acteurs de la société civile et l'opinion publique, et les membres des communautés affectés par les crises et ceux appelés à y répondre. La structuration de la réponse se fera toujours par une intégration adaptée du genre et de la protection, ainsi que de la prise en compte des besoins de la jeune fille en particulier, pour s'assurer que les transformations sociales voulues connaissent une forte participation de la femme/fille. Pour atteindre cet objectif, le projet poursuivra les deux axes de résultats suivants :

Résultat 1 : Le multiculturalisme et le bilinguisme sont renforcés par l'apprentissage formel, non formel et informel (communautaire) et mis à profit pour favoriser la consolidation de la paix, la diversité culturelle, la confiance mutuelle, la cohésion sociale, la créativité et la résilience (des jeunes des communautés affectés par des crises).

Produit 1.1 Des approches de promotion de la diversité culturelle et du multiculturalisme sont appliqués dans l'enseignement secondaire formel

Le produit vise à résoudre les problématiques énoncées ci-haut en renforçant la participation des jeunes en milieu d'apprentissage et communautaire à la vie culturelle afin de comprendre leur propre culture et celle des autres, ce qui leur ouvre des horizons plus vastes, renforce leur capacité de résolution pacifique des conflits et favorise le respect de la diversité culturelle.

Ainsi, il permettra de développer des approches de promotion de la diversité culturelle et du multiculturalisme dans l'enseignement secondaire formel, en développant des guides pédagogiques. Cette intervention opportune va soutenir le renforcement des capacités des enseignants et éducateurs dans l'optique d'engager, soutenir et éduquer les jeunes sur la paix et le vivre ensemble. Cela nécessitera la prise en compte des principes de la diversité culturelle (conformément à la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, ratifiée par le Cameroun ainsi qu'à la Déclaration de l'UNESCO de 2001 sur la diversité culturelle) dans les programmes scolaires et le renforcement des capacités et formation des enseignants sur la prise en compte des principes directeurs de la diversité culturelle pour promouvoir la paix et le multiculturalisme en milieu éducatif, et sur la gestion des traumatismes à travers l'éducation artistique, culturelle et créative.

Produit 1.2 : Les arts, le patrimoine et la créativité sont utilisés comme source de réconfort et de compréhension mutuelle dans les milieux éducatifs et d'apprentissage et dans les communautés locales.

Les arts, le patrimoine et la créativité sont utilisés comme source de réconfort et de compréhension mutuelle dans les milieux éducatifs et d'apprentissage et dans les communautés locales. À travers les activités novatrices post et péri scolaires, et associatives des jeunes sur l'éducation au patrimoine culturel national et la consolidation de la paix, la mise en œuvre de ce produit va s'atteler à l'amélioration des compétences artistiques et créatives et des connaissances sur le patrimoine et la pluralité culturelle (sur le modèle des programmes de formation pour les jeunes du patrimoine mondial, du patrimoine vivant et des plans d'innovation éducative) dans les établissements d'éducation formelle et non-formelle. Pour allier les compétences et connaissances acquises au vécu quotidien, les activités de ce produit vont soutenir les initiatives de valorisation du patrimoine multiculturel national et de consolidation de la paix pilotées par des jeunes, ainsi que les activités d'amélioration des compétences artistiques et créatives (peinture, musique, théâtre, arts du spectacle...) et autres initiatives dérivées d'engagement des jeunes élèves et des communautés locales dans la formulation de récits partagés sur le multiculturalisme pour favoriser leur résilience et le vivre ensemble. Ces activités à essence culturelles et artistiques serviront d'outils de médiation sociale et culturelle, de relèvement psychosocial et de résilience pour contribuer à restaurer l'estime de soi des PDI, créer des liens et renforcer la cohésion avec les populations locales par les expressions culturelles.

Le produit prendra aussi en compte la rationalisation des interventions avec les activités de la Commission Nationale du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) en milieu scolaire et extra-scolaire, conformément à son mandat. Les transformations sociales que visent UNESCO s'articulent autour des jeunes en particulier, avec un ancrage sur les espaces communs comme les écoles. Les valeurs de cohésion sociale sont comprises différemment et

les approches en milieu éducatif formel et non formel doivent être adaptées. L'accompagnement de la Commission au niveau technique mettra à contribution plusieurs secteurs qui utilisent le volet éducation pour atteindre de réelles transformations, sachant que celle voulue ici est une meilleure intégration des valeurs nationales et d'acceptation de la diversité au Cameroun par les jeunes scolarisés et non scolarisés. A chacune de ces activités, une pratique courante et égale des deux langues et une inclusion des diversité culturelles va permettre un brassage de personnes autour des mêmes valeurs de paix.

Produit 1.3. Deux modèles d'espace d'apprentissage inclusif (école et centre de formation) sensibles aux violences en milieu scolaire et favorable au multiculturalisme, fondés sur une approche participative des jeunes, de la communauté, et du personnel éducatif sont conçus

L'éducation à la paix et au multiculturalisme va au-delà des programmes et des manuels et concerne aussi l'environnement éducatif. Pour créer une culture de paix et de respect, les institutions éducatives doivent fournir des environnements d'apprentissage sûrs où les apprenants et les différentes ethnies, cultures et religions peuvent coexister, où le dialogue peut être encouragé, où la diversité et le respect sont de mise. A cet effet, le projet va travailler à la conception de deux modèles d'environnements d'apprentissage fondés sur une approche participative de la communauté, des jeunes et du personnel éducatif et favorables au multiculturalisme, au bilinguisme et à la diversité culturelle dans des contextes d'éducation formelle et non formelle. Les jeunes contribueront de manière participative à la conception et à la réalisation de 2 espaces modèles, qui se veulent innovants et multifonctionnels et inclusifs pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme. En ligne avec les activités dont au produit 1.2, des ateliers de sensibilisation à la conception architecturale seront organisés en impliquant les bénéficiaires du projet et en ayant soin de créer des groupes non-homogènes, afin d'assurer la représentation de toutes les catégories mais surtout créer des espaces de travail communs à travers des activités pratiques. Le résultat final consistera en des améliorations ou aménagements des infrastructures éducatives pour une mise à niveau à des standards des environnements d'apprentissage accueillants, sûrs et sensibles au genre dans les communautés et les écoles. Au regard de la prise en compte et l'amélioration des standards pour lutter contre les VGB, le document *UNESCO-UN Women, Global Guidance on Addressing School Related Gender-Based Violence* (2016) offrira une référence.

Résultat 2 : les jeunes sont dotés des compétences interculturelles nécessaires pour lutter contre la violence et les discours de haine, et deviennent des agents de transformations sociétales pacifiques et positives pour des communautés plus fortes, plus résilientes et plus inclusives.

Produit 2.1 - Le vivre ensemble entre les jeunes déplacés et les communautés hôtes est consolidé dans l'optique de prévenir les escalades et à promouvoir la résolution pacifique des conflits et la cohésion sociale.

Le produit va développer des activités sur le leadership avec les jeunes qui sont considérés comme « le fer de lance de la nation » suivant les orientations stratégiques du gouvernement. Dans cette activité de leadership, de jeunes modèles peuvent être mis en scène pour inspirer l'espoir parmi leurs pairs et les inciter à transformer la communauté en utilisant les opportunités de plaider autour d'eux dans les écoles et les espaces extrascolaires. La sensibilisation et le discours éducatif peuvent être renforcés dans les écoles, par le biais des Clubs UNESCO. Ainsi, le projet va consolider le vivre ensemble entre les jeunes déplacés et les communautés hôtes (par le biais d'activités artistiques innovantes) dans l'optique de prévenir les escalades et de promouvoir la résolution pacifique des conflits et la cohésion

sociale. Bien plus, des sessions d'éducation à la citoyenneté mondiale (développée par l'UNESCO) vont être menées pour renforcer le dialogue communautaire et intergénérationnel au profit des jeunes à risque dans les communautés accueillant des personnes déplacées, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique. La sensibilisation des communautés d'accueil aux vulnérabilités des jeunes personnes déplacées peut se faire par divers moyens, y compris par le biais de la radio télévisée et de spots. Puisque les programmes et les projets de développement sont accentués sur les personnes déplacées, il est important de garder à l'esprit que les jeunes vivant dans ces communautés ont le même problème de manque d'opportunités, de risque d'inscription dans des groupes armés. Un accent particulier sera mis sur la jeune fille dans ces communautés, où le brassage et le déplacement ont rendu difficile son intégration. La jeune fille sera un acteur majeur dans les groupes de jeunes qui seront constitués. De plus elle participera à identifier des approches locales participatives qui respectent et intègrent les problématiques propres aux filles.

Produit 2.2 : Les jeunes filles et garçons sont formés pour soutenir le respect, l'empathie, la responsabilité et la réconciliation en tant qu'attitude et compétence indispensable pour contribuer à la paix et au vivre ensemble.

Au-delà du leadership, les activités de ce produit vont aussi permettre de former les jeunes filles et garçons pour soutenir et promouvoir le respect, l'empathie, la responsabilité et la réconciliation en tant qu'attitudes et compétences indispensables pour contribuer à la paix et au vivre-ensemble. Ceci requiert le développement des compétences interculturelles des comités de paix multipartites et organisations locales dirigés par des jeunes dans les zones cibles. Les structures communautaires animées par les jeunes sur le terrain, peuvent être dynamisées pour accentuer leur impact et leurs stratégies de plaidoyer, à travers la maîtrise des différentes cultures. Les formations sur les compétences interculturelles vont s'appuyer sur une méthodologie innovante pour consolider ces comités et renforcer la résilience des jeunes femmes et des hommes dans des contextes où le dialogue interculturel est particulièrement nécessaire. Les ressources de l'initiative ArtLab de l'UNESCO¹² vont être mises à contribution pour la promotion des compétences interculturelles et le développement ainsi que la consolidation de la paix, tout en vulgarisant les Résolutions du Conseil de Sécurité 1325, 2250 et 2419 pour une meilleure compréhension du rôle des jeunes hommes et femmes. Le programme de formation du projet formera aussi des formateurs, des jeunes animateurs communautaires et des pairs éducateurs aux compétences de soutien psychosocial individuel, l'apprentissage socio-émotionnel (SEL), la consolidation de la paix selon l'approche PCCP (du Potentiel Conflit à la Coopération Potentielle) de l'UNESCO. L'idée est de doter les jeunes de compétences en gestion des traumatismes dus aux conflits et à la stigmatisation, en prévention et la résolution des conflits, compréhension mutuelle et empathie, et à stimuler en eux des comportements positifs et non violents, y compris envers les filles. Dans un contexte de cohabitation et de pluralité, il sera aussi essentiel de renforcer les jeunes et les communautés en matière d'Éducation aux médias et à l'information, pour réduire les effets néfastes inhérents à la désinformation et aux discours de haine diffusés via les médias traditionnels et numériques et via les réseaux sociaux. Cet ensemble de compétences interdépendantes va aider les jeunes à maximiser les avantages et à minimiser les effets néfastes du numérique et de la communication.

¹² Premier atelier de lancement du pilotage au Cameroun fait en juillet 2021 : https://fr.unesco.org/sites/default/files/version_finale_note_conceptuelle_initiative_art_lab_cameroun_23_juin_2021_ym.pdf.

Produit 2.3. Les jeunes apprenants des écoles et des centres de promotion de la jeunesse, basés dans ou à proximité des communautés d'accueil des déplacés internes, diffusent des messages de consolidation de la paix basés sur une nouvelle vision et un nouveau récit du vivre ensemble, du multiculturalisme et du multilinguisme

Pour renforcer la résilience, il est essentiel que les écoles et les milieux d'apprentissage encouragent l'éducation aux médias et sensibilisent les communautés aux contenus manipulateurs. Il est également important de capaciter les jeunes avec des messages et des récits alternatifs pour favoriser la pensée critique, sans imposition de point de vue ou de conviction, et pour encourager le débat et la réflexion sur des sujets spécifiques. Au-delà de l'atténuation des effets néfastes des discours haineux et manipulateurs sur fond de tribalisme ou de rejet de l'autre, les jeunes apprenants des écoles et des centres de promotion de la jeunesse, basés dans ou à proximité des communautés d'accueil des déplacés internes, vont être outillés pour diffuser et transmettre des messages de consolidation de la paix basés sur une nouvelle vision et un nouveau récit du vivre ensemble, du multiculturalisme et du multilinguisme. La participation des filles sera fortement encouragée dans ces espaces d'apprentissage et il sera notamment question pour les jeunes apprenants et en milieu communautaire de favoriser le changement individuel et collectif en vue d'une coexistence pacifique dans un contexte multiculturel et multilingue. Cet aspect sera renforcé par la création et la redynamisation des clubs d'écoute des radios communautaires dans les communautés d'accueil des PDI animés par de jeunes pairs éducateurs.

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

- e) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extrants et activités du cadre de résultats.

Le projet se concentre sur deux régions périphériques du Nord-Ouest et Sud-Ouest, qui concentre elles seules plus de la moitié des déplacés internes de la crise dites anglophones hors des régions en crise. Il s'agit notamment de la région de l'Ouest avec 84 900 DPI, et la région du Littoral avec 81 300 DPI (*Humanitarian Needs Overview 2022*). Autre raison du choix de ces régions, elles ne sont à la fois pas suffisamment couvertes par le Plan de réponse humanitaire 2021-22, où il y a un fort besoin de réponse et une approche plus préventive, pour faire face à la détérioration de la coexistence pacifique et sauvegarder les dividendes de la paix entre les communautés, les femmes et les jeunes. Les actions proposées chercheront à compléter, par l'éducation, les activités encadrées dans le cadre des projets PBF en cours dans les régions du Littoral et de l'Ouest visant à renforcer les compétences au niveau communautaire, ainsi que celles relevant des objectifs du Cluster Education du Plan de réponse humanitaire, notamment en termes d'élargissement du soutien psychosocial aux enfants et aux jeunes, assurant ainsi la guérison des traumatismes dans les communautés cibles.

Le projet cible principalement 4 communes, dont deux dans la région du littoral (Bonalea et Nkonsamba 1er) et deux dans la région de l'Ouest (Foumbot et bafoussam 2e). Dans chacune des régions, l'une des communes étant urbaine et l'autre péri urbaine dans le but d'adresser différents contextes de pression liées aux ressources dont la raréfaction serait potentiellement source de conflit entre déplacés internes et populations hôtes. Les activités du projet seront

toutes fois étendues à 10 autres communes aux profils similaires pour atteindre une plus large population. Les communes principales et secondaires ont été choisies au terme des consultations avec les départements ministériels techniques impliqués dans le projet sur la base de critères de proximité avec les régions en crises, de la concentration de déplacés internes, du niveau de brassage multiculturel, et de l'existence de structures scolaires et d'apprentissages non formelles qui serviront de cadre de modélisation de l'approche du projet.

En effet, le modèle proposé dans ce projet sera mis en œuvre, de façon intégrale dans ses composantes hard et soft, uniquement dans les 4 municipalités initiales. Les autres municipalités, qui présentent déjà des profils intéressants du fait notamment d'avoir de nombreuses similitudes avec les 4 municipalités, seront le terrain d'essai pour les activités Soft (renforcement des capacités, mobilisation en engagement communautaire) sachant que celles-ci seront conçues pour produire les changements souhaités au sein des communautés, des changements qui peuvent être optimisés avec les aspects infrastructurel. Cette approche d'extension à 10 communes se fera sans nécessité de rallonge sur le budget attribué pour ce projet.

La cible directe du projet est 3 500 jeunes hommes et femmes (2 000 filles et 1 500 garçons) âgés de 13 à 25 ans scolarisés ou pensionnaires de centre d'apprentissage formels et non formels déplacés internes et membres des communautés hautes des localités de mise en œuvre. Indirectement le projet entend atteindre 15 000 jeunes, au moins 50 leaders communautaires dont au moins 15 femmes et 40 organisations à base locale et de la société civile dont au moins 12 dirigées par des femmes et ayant pour cibles principales les femmes et les jeunes filles. La désagrégation par bénéficiaires sortant de DPI et communautés d'accueil sera déterminée sur la base d'un diagnostic communautaire et d'identification des bénéficiaires avec les parties prenantes au début de la mise en œuvre du projet. La pleine participation des filles sera fortement encouragée dans toute la structuration des enquêtes et sensibilisation au lancement du projet dans les communautés.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation de convocation : UNESCO Partenaires d'exécution : MINESEC;	\$ 34.8M (enveloppe régionale)	Donateurs pour le Cameroun : Gouvernement du Cameroun ; PME ; ECW ;	Le Bureau régional est à Yaoundé avec des antennes à Buea (dans la région du Sud-Ouest) et	UNESCO :87 Employés	1 spécialiste en gestion de projets ; 1 spécialiste suivi et évaluation ; 1 équipe de 3

MINJEC; MINAC; CNPBM; MINPROFF MINAS; INJS; ENS; CMPJ; CNJC; PAYNCoP; Eduk-Media; LoYoC ; AfricAvenir- G54 ; DMJ ; Accord Parfait; Straw Academy ; ASOWIP ;		PBF ; UE ; ADB ; India- UN Development Partnership Fund ; UNPRPD ; MTPF COVID-19	Maroua (dans la Région de l'Extrême- Nord)		staffs Public Information pour la visibilité ; 1 staff senior pour l'administrati on et les finances (comptabilité etc.) et 1 staff pour le RH
Organisation bénéficiaire : UNOPS	\$11.98 M	KOICA (Korea International Cooperation Agency); Banque Mondiale ; AFD (Agence Française de Développeme nt) ; IsDB (Islamic Development Bank); Global Fund	Le Bureau pays est à Yaoundé avec des antennes à Koutaba (dans la région de l'Ouest) et Massok (dans la Région du Littoral	UNOPS : 20 employés au total ; 5 impliqués dans le projet, 2 dans les zones du projet	1 coordonna- teur de projet et son assistant (contribution symbolique de 2 mois), 1 expert en conception architecturale, 2 ingénieurs de terrain (pro-bono dans le projet); 1 analyste aux achats (contribution symbolique de 2 mois)
Partenaires d'exécution : UNOPS et 2 organisations de la société civile à identifier sur le terrain					
Organisation bénéficiaire :					
Partenaires d'exécution :					

b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquez les modalités de coordination et de supervision du projet et assurez le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à l'annexe A et joignez les mandats clés du personnel.

Le projet sera mis en œuvre de façon concertée et consensuelle par UNESCO et UNOPS, sous lead de l'UNESCO, en collaboration avec la Commission nationale pour le bilinguisme et le multiculturalisme, les ministères sectoriels et leurs structures spécialisées et déconcentrées à l'échelle nationale et locale, en y incluant les communes, les communautés et les OSC/OBC. En dehors du cadre de suivi conjoint défini en collaboration avec les autorités camerounaises, chaque agence bénéficiaire de ce projet établira des cadres de partenariat opérationnels pour la mise en œuvre des activités en fonction du budget qui lui sera alloué et des résultats dont elle a la responsabilité.

La coordination et la gestion du projet seront assurées à 4 niveaux :

- **Comité de pilotage** : Il assure la coordination de l'ensemble des projets PBF au niveau stratégique. Il dirige par les Services du Premier Ministre et co-présidé par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, y sont membres toutes les départements ministériels impliqués dans la mise en œuvre des projets PBF, les organes spécialisés mis en place par le pays pour la consolidation de la paix (CDDR, CNPBM) et les chefs d'agences du système des nations Unies.
- **Secrétariat technique PBF** : C'est l'instance bipartite Cameroun – ONU chargée du suivi de la mise en œuvre des projets PBF. Il donne l'orientation générale sur la gestion du programme et assurera un suivi des opérations. En consultation avec les agences bénéficiaires, le Secrétariat proposera des directives stratégiques à prendre en compte dans le processus de mise en œuvre des fonds.
Le Secrétariat du PBF donne les orientations nécessaires pour la coordination du projet, en tenant compte de son effet catalyseur, à savoir son dimension significative (couverture nationale) et sa portée (impact sur la cohésion sociale et les mécanismes de résolution des conflits au Cameroun).
Le Secrétariat veillera à une communication claire et cohérente sur la consolidation de la paix, en coordination avec le Comité de pilotage, afin également de sensibiliser les partenaires bilatéraux et multilatéraux afin d'obtenir un soutien et de catalyser le financement de la consolidation de la paix.
- **Comité technique** : co-présidé par le Directeur général de la Coopération au MINEPAT et le Représentant de l'UNESCO. Il est composé des responsables de programmes : UNESCO, UNOPS et des points focaux du MINEPAT et de tous les ministères visés par les thématiques connexes au projet, de la CNPBM et des OSC et des représentants des communautés locales sous réserve des modalités définies par le secrétariat technique. Le comité technique est chargé de l'adoption des plans de travail annuels, de l'examen et de l'adoption des rapports, et des avis techniques pour la mise en œuvre du projet.
Lors de la mise en œuvre, le Comité veillera sur l'effet catalytique du ce projet, et surtout que le projet (i) ait un impact substantiel, (ii) procure un effet de soutien et crée des effets multiplicateurs, (iii) a le pouvoir d'améliorer radicalement la cohésion sociale aux niveaux national, local et communautaire, et (iv) contribue à la réalisation de la vision décrite dans la Section II c) ci-dessus.
- **Groupe de coordination des Nations Unies** : La coordination générale du projet et le suivi/évaluation du projet seront assurés par l'UNESCO qui est le chef de file du consortium de mise en œuvre du Projet. Le groupe est composé du coordonnateur de projet et de l'équipe technique directement dédiée au projet, ainsi que des spécialistes en suivi et évaluation. Le groupe de coordination est chargé de la mise en œuvre des

activités sur le terrain. Le groupe de travail jeunesse des Nations Unies pour être mis à contribution pour apporter des orientations stratégiques sur la dynamique jeunesse et l'intégration adaptée du genre tout au long de la réponse.

- **Les communes bénéficiaires** : Participent aux consultations d'élaboration et de suivi des plans opérationnels du projet et donnent des orientations sur l'adaptation de ceux-ci à leurs Plans Communaux de développement (PCD). Elles assurent l'encadrement administratif de premier niveau du projet en lien avec les autorités administratives décentralisées (sous-préfecture et représentation des sectorielles au niveau communal) et apportent une assistance technique et/ou matérielle dans l'exécution des activités. De plus la conception des espaces polyvalents et les modifications des structures existantes seront faites par les communautés bénéficiaire sous l'encadrement du personnel technique mis à disposition à travers le projet. Les communes bénéficiaires devront identifier un point focal communal ou d'une équipe municipale dédiée
- **Les Associations d'encadrement des jeunes et les OBC/OSC Jeunes** : Ce projet va fournir un cadre essentiel à la pleine participation des jeunes en association ou individuellement dans la recherche et la consolidation de la paix, ce qui devient primordial pour la survie des communes des régions voisines du Littoral et de l'Ouest. Le partenariat, la collaboration et l'implication des associations de jeunes déplacés et jeunes locaux visera le renforcement de la chaîne de communication, construction de l'espace civique et accompagnement technique suivant l'approche participative. Les associations d'encadrement des jeunes, apporteront un appui aux activités d'information et de sensibilisation et aideront également à appuyer les efforts de plaidoyer en faveur des personnes déplacées et mettront à la disposition du projet des bases de données et autres informations nécessaires à sa réussite.
- **Mécanisme opérationnel** : Le staff dédié à la mise en œuvre du projet travaillera en étroite collaboration avec des entités gouvernementales aux niveaux central et décentralisé ainsi qu'avec les OSCs partenaires.

En fonction des mandats respectifs et valeurs ajoutées, chaque agence participante interviendra sur les différents volets du projet de la manière suivante :

Produits du projet	Agence principale	Agences participantes et partenaires de mise en œuvre envisagés
Produit 1.1 : Des approches de promotion de la diversité culturelle et du multiculturalisme sont appliquées dans l'enseignement secondaire formel.	UNESCO	UNESCO - MINAC – MINESEC – CNPBM
Produit 1.2 : Les arts, le patrimoine et la créativité sont utilisés comme source de réconfort et de compréhension mutuelle dans les milieux éducatifs et d'apprentissage et dans les communautés locales.	UNESCO	UNESCO- MINAC-MINJEC-MINDDEVEL- MINPROFF- MINAS- CNPBM- OSC/OBC- CNJC
Produit 1.3 : Deux modèles d'espace d'apprentissage inclusif (école et centre de formation) sensibles aux violences en milieu scolaire et favorable au multiculturalisme, fondés sur une approche participative des jeunes, de la communauté, et du personnel éducatif sont conçus.	UNOPS	UNOPS-UNESCO-MINESEC-MINJEC-MINPROFF-CNPBM- Communes- représentations des bénéficiaires
Produit 2.1 : Le vivre ensemble entre les jeunes déplacés et les communautés hôtes est consolidé dans l'optique de prévenir les escalades et à promouvoir la résolution pacifique des conflits et la cohésion sociale	UNESCO	UNESCO- MINAC-MINJEC-MINDDEVEL- MINPROFF- MINAS- CNPBM- OSC/OBC- CNJC- Communes
Produit 2.2 : Les jeunes filles et garçons sont formés pour soutenir et promouvoir le respect, l'empathie, la responsabilité et la réconciliation en tant qu'attitudes et compétences indispensables pour contribuer à la paix et au vivre-ensemble	UNESCO	UNESCO- MINAC-MINJEC-MINDDEVEL- MINPROFF- MINAS- CNPBM- OSC/OBC- CNJC- Communes
Produit 2.3 : Les jeunes apprenants des écoles et des centres de promotion de la jeunesse, basés dans ou à proximité des communautés d'accueil des déplacés internes, diffusent des messages de consolidation de la paix basés sur une nouvelle vision et un nouveau récit du vivre ensemble, du multiculturalisme et du multilinguisme	UNESCO	UNESCO- MINAC-MINJEC-MINCOM - MINPROFF- MINAS- CNPBM- OSC/OBC- CNJC- Communes

Le staff global pour toute la durée du projet se structure ainsi qu'il suit :

Agence	Poste	Grade	Coût par poste (USD)	Coûts par Agence (USD)
UNESCO	Coordonnateur	NO C	180 960	328 580
	Associate Project Officer	NO A	120 120	
	Assistant Adm & Fin	SB 3/1	27 500	
UNOPS	Coordonnateur /	IICA1	15 700/	47 100/
	Assistant Coordonnateur (PSO)	IICA1	15 700	
	Analyste aux achats	IICA1	15 700	
	Ingénieurs de terrain	LICA 8/)	pro bono	
TOTAL				352 130

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)		Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
	Impact	Probabilité	
Extension des violences armées vers les zones cibles du projet	Elevé	Faible	Etablissement d'un plan de sécurité, formation et sensibilisation des personnels sur les procédures de protection et sécurité, et mise en place des mécanismes de suivi psychosocial Assurer la sécurité des équipes en collaboration avec UNDSS ; Suspension des activités dans les zones moins sécurisées suivant les orientations de UNDSS ; Ajustement de la charte des activités et des missions mises à jour
Faible adhésion des jeunes/élèves à participer au projet	Elevé	Moyen	Communication efficace en amont sur la valeur ajoutée de cette couche à la réussite du projet ; utilisation des sectoriels et agences nationales spécialisées (DRES, CNJC/régional et communales) ; consultations continues Implication significative des associations des jeunes dans l'identification et la mise en œuvre des activités communautaires. Porte implication des jeunes dans les activités de conception et réalisation des espaces polyvalents
Faible adhésion/participation des filles aux initiatives	Elevé	Moyen	Utilisation d'une approche basée sur le genre au début du projet ; avec une communication efficace et adaptée à l'endroit des filles ; Consultation continue des plateformes communautaires de VBG et protection
Faible volonté politique aux niveaux national/local	Elevé	Faible	Plaidoyer et collaboration continue du RCO et des agences d'exécution avec le Secrétariat technique PBF, les Ministères partenaires et les entités déconcentrées et décentralisées et traditionnelles
Pandémie Covid-19	Moyen	Moyen	Respect des mesures barrières Ajustement des activités qui ne nécessitent pas le regroupement des gens Reprogrammation des activités en fonction de l'évolution de la situation
Synergie / coordination faible entre acteurs	Moyen	Faible	Mise en place de l'équipe de gestion opérationnelle 30 jours après l'approbation du projet ;

impliqués dans la mise en œuvre du projet			Un plan de coordination et de concertations entre les agences de mise en œuvre est mis en œuvre (UNESCO, UNOPS) est élaboré pour assurer la bonne communication des progrès ; Coordination accrue avec le RCO et le représentant du PBF Secrétariat pour toute éventualité. Les termes de référence et les mécanismes de coordination (Comité de pilotage et d'orientation) bien déterminés et assurer le plaidoyer au niveau de Ministère hôtes afin de veiller à la bonne coordination.
Fluctuations du dollar	Moyen	Possible	Budgétiser le fonds avec un contingent de 5% Recadrage éventuel et ajustement des coûts des activités du projet
Retard dans le Décaissement des tranches	Moyen	Faible	Assurer une meilleure coordination entre agences récipiendaires des fonds Préciser les échéances de décaissement périodique, Suivi avec PBSO des aspects fiduciaires ; Recadrage et ajustement sur le calendrier du projet.
Manque d'accès régulier d'informations fiables pour le suivi des résultats	Moyen	Faible	Opérationnalisation du plan de suivi et évaluation du projet ; Suivi rigoureux des activités avec les indicateurs de performance à chaque étape d'exécution à l'aide du spécialiste de suivi et évaluation qui sera recruté pour le compte du projet et l'assurance qualité sera faite par l'expert en M&E de l'UNESCO ; Renforcements de capacités du personnel et des partenaires du projet sur le cadre du résultat,
Abus d'autorité, abus et exploitation sexuelle	Elevé	Faible	Charte de conduite signée par les membres et bénéficiaires ; Mécanisme de reporting des abus en place dès le démarrage du projet.

Dans le cadre de la stratégie de gestion des risques et dans une approche de sensibilité aux conflits, les agences de mise en œuvre seront garantes du principe de « Ne pas Nuire ». Les mesures d'atténuation seront basées sur l'analyse préalable des causes profondes, la cartographie des acteurs et leurs interactions pour appréhender les défis identifiés et répondre aux risques dans leur contexte. L'analyse des risques sera suivie régulièrement et mise à jour.

- d) **Suivi / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont

tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Un mécanisme de suivi et d'évaluation rigoureux sera mis en place dès le démarrage du projet pour assurer la bonne gestion conformément à la Gestion axée sur les résultats dans un document communément appelé « Plan de suivi et évaluation ».

Collecte des données : Un système de collectes avec les outils appropriés pour la collecte, gestion d'information, moyens de vérification ainsi qu'un calendrier sur les indicateurs choisis sera mis à place afin de fournir aux gestionnaires et aux principales parties prenantes les éléments sur l'étendue des progrès. Les données recueillies seront ventilées et désagrégés par âge, sexe, lieu géographique. Pendant les formations, les évaluations formatives seront administrées par les fiches d'évaluations pré et post afin de mesurer l'acquisition de connaissances et le changement de comportement.

L'UNESCO dispose d'une expertise dans la gestion de projet et plus particulièrement, un expert de suivi et évaluation du Bureau régional basé à Yaoundé qui va assurer la coordination et orientation du suivi et évaluation du projet et appuyer l'équipe du projet pour la collectes ses données fiables par rapport aux indicateurs du cadre des résultats et à d'autres données liées à la théorie du changement.

Le plan de suivi décrira la méthodologie de S&E, les responsabilités, le budget et les échéances. Le système accordera une attention particulière de la mise en œuvre du cadre de résultat le long de la chaîne de résultats (produits, effets, impacts) ainsi que la documentation des bonnes pratiques. Des réunions de coordination régulières avec les agences d'exécution (UNESCO, UNOPS) seront organisées ainsi que le comité de pilotage d'autres part dans le cadre suivi, communication et prises de décision sur les activités pertinentes du projet pour son avancement.

Dans le cadre de communication et Engagement public, les outils de visibilité sont développés et partagés avant, pendant et après dans le but de documenter les réalisations auprès des bénéficiaires. Dans le cadre de gestion de connaissances, de bonnes pratiques et des leçons apprises seront enregistrés pour s'adapter aux changements nécessaires pour la programmation du futur.

Conformément aux directives de PBF, des rapports périodiques seront agrégés tous les six mois et les bonnes pratiques, leçons apprises et produits de communication seront régulièrement archivés et partagés, notamment avec l'équipe-pays des Nations Unies, le Gouvernement et les partenaires nationaux et internationaux, et avec PBSO. Les rapports de suivi du projet avec le cadre de résultats mise à jour seront établis semestriellement et consolidés par l'UNESCO entant qu'agence lead.

~~Une évaluation à la fin du projet « évaluation finale indépendante » sera administrée. Le~~
Secrétariat et le siège du PBF seront impliqués dans le processus de préparation et de validation de cette évaluation indépendante. Cette évaluation permettra d'analyser les résultats du projet dans son ensemble, spécifiquement en termes de consolidation de la paix, et en examinant tous les critères OCDE CAD et PBF d'évaluation notamment la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité des résultats sur les bénéficiaires, ainsi que l'aspect catalytique, la sensibilité au temps et le caractère d'innovation, documentation des enseignements des actions menées, les bonnes pratiques et leçons apprises. Cette évaluation sera effectuée par une équipe externe des experts indépendants.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

La durée sur 24 mois du projet permettra de l'aligner sur deux cycles de l'année scolaire (automne 2022/ été 2023 et automne 2023/ été 2024) et d'intégrer les activités dans la programmation post et périscolaires. Dans le cadre de la pérennisation et de la stratégie de sortie du projet, le projet mettra en place dès le départ un mécanisme de mobilisation intense auprès des bénéficiaires directs et indirectes sur le bien-fondé du projet et son apport sur la résolution des problèmes qui se posent, sa valeur ajoutée sur l'éducation, le bilinguisme, le multiculturalisme, la cohésion sociale et la culture de vivre ensemble.

La gestion du projet va assurer la collaboration et coopération avec les parties prenantes sur terrain et au niveau stratégique dans toutes les interventions afin d'assurer l'appropriation.

Les capacités de bénéficiaires seront développées pour assurer la résilience, capitalisation de toutes les formations qui seront dispensées tout au long de la mise en œuvre du projet.

En outre, le système de pérennisation permettra aux partenaires de garder les acquis même au-delà de la vie du projet :

En plus de ce qui précèdent le projet fera ce qui suit :

- Le renforcement effectif au niveau des entités éducatives décentralisées dans les régions cibles ;
- L'implication tous les partenaires Gouvernementaux au niveau ministériels notamment le Ministère en charge de la jeunesse, le Ministère en charge de l'éducation, les commissions nationales et décentralisées du bilinguisme et multiculturalisme, les chefferies traditionnelles qui jouent un rôle primordial dans la mobilisation de la population cibles ainsi que les déplacés internes dans ces chefferies pour assurer la coexistence et vivre ensemble.
- L'implication des jeunes et leurs associations ainsi que les OSCs locales pour prendre des initiatives dans les interventions qui fait avancer la culture du sport, les arts et la créativité, la culture, y compris les langues pour assurer qu'ils soient le moteur et catalyseur de la paix, le vivre ensemble pour renforcer leur appropriation surtout avec les infrastructures améliorées qui seront le moteur d'un environnement plus agréable et qui seront garde jalousement pour leur pérennisation.
- La pleine participation de la jeune fille aux initiatives de transformation sociétales dans sa communauté.
- Enfin, ce projet a une initiative catalytique. D'une part, il est une opportunité innovante qui contribuera à attirer davantage d'engagement financier et institutionnel (Banque mondiale et PME) pour une opérationnalisation élargie des modèles pilotes développés à l'échelle locale. D'autre part, le projet pourrait susciter une réflexion nationale en vue du renforcement de la contribution du système éducatif à une meilleure participation citoyenne inclusive et à la consolidation de la paix.

IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxième et troisième tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençage des projets.

Remplissez deux tableaux dans l'**annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

A l'analyse du budget, il est à noter que les frais de personnel sont supérieurs à 20% du budget global. Ceci s'explique par le fait que la nouvelle politique de recouvrement des coûts adoptée par l'UNESCO au cours de l'exercice biennal précédent a entraîné une réduction des coûts de gestion (également appelés coûts d'appui au programme) prélevés par l'organisation de 13 % à 7 %. Les 6 % qui ne seront désormais plus retenus comprenaient les coûts du personnel rémunéré au titre du programme ordinaire, indépendamment de l'attribution. Avec les nouveaux changements, ces coûts du personnel sont maintenant reflétés directement dans le budget.

En outre, le projet est interdisciplinaire et devra mobiliser plusieurs domaines de compétences pour sa mise en œuvre et également pour son suivi et son évaluation. Le projet couvre en même temps des aspects nécessitant divers profils et expériences dans les domaines de la culture tels que le patrimoine culturel communautaire et linguistique, etc. De même, le projet pour la production des modèles d'apprentissage va associer aux expertises de la culture/multiculturalisme/diversité culturelle, des profils inhérents à l'architecture, l'ingénierie pédagogique, à la production des curricula et dans les activités d'animation de jeunesse post et périscolaire. Pour atteindre le résultat transformationnel des jeunes ciblés par ce projet

(renforcement de la confiance en soi, du vivre ensemble, lutte contre le discours de haine, etc.), le projet aura besoin des interventions des profils en accompagnement psychosocial, en sciences de l'information et de la communication, et le recours à différents corps professionnels appartenant à ces domaines d'intervention.

En plus des 7 staffs qui vont être recrutés pour le projet, la mise en œuvre de celui-ci devra également bénéficier des interventions de plus de 12 staffs des deux agences ayant des profils et grades différents non recrutés pour ce projet, mais qui vont consacrer une moyenne individuelle de 2 jours de travail par mois à ce projet. C'est le coût de cette implication du personnel à large spectre nécessaire à la réussite de ce projet particulier qui justifie ce dépassement des 20% du budget à consacrer au personnel.

Par ailleurs, on notera également dans le budget du projet qu'un montant important est réservé pour les frais de déplacement. Et pour cause, cette ligne des frais de déplacement intègre les frais de missions pour le personnel ainsi que tous les frais qui couvrent les activités de formation pour les partenaires et les bénéficiaires.

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	✓		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	✓		
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	✓		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	✓		
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	✓		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	✓		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	✓		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaire du projet ?	✓		Seront renforcés lors de la mise en œuvre notamment les trois premiers mois de démarrage
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?	N/A		
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	✓		
11. Des consultations avec des femmes / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	✓		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	✓		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	✓		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui Non		Commentaire
	✓		
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	✓		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	✓		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	✓		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative ?	✓		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	✓		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.	✓		
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		✓	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	✓		Au-delà des équipes du projet, les agences mettront à contribution les ressources d'expertise interne et sur place au Cameroun pour renforcer la qualité des résultats

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
	<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility.

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.¹³
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

¹³ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>RÉSULTAT 1 - Le multiculturalisme et le bilinguisme sont renforcés par l'apprentissage formel, non formel et informel (communautaire) et mis à profit pour favoriser la consolidation de la paix, la diversité culturelle, la confiance mutuelle, la cohésion sociale, la créativité et la résilience (des jeunes des communautés affectés par des crises).</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)</p>		<p>Indicateur 1a : Pourcentage de bénéficiaires directs disposant des compétences améliorées pour la transmission des valeurs du bilinguisme et du multiculturalisme qui favorisent la consolidation de la paix, la diversité culturelle, la confiance mutuelle, la cohésion sociale, la créativité et la résilience (des jeunes des communautés affectés par des crises).</p> <p>Cible : 70% (60% de jeunes filles, 40% de jeunes garçons)</p> <p>Indicateur 1b : Niveau de changement de comportement par les jeunes déplacés et communautés hôtes en faveur de valeurs du multiculturalisme, de la diversité culturelle et de la cohésion sociale</p> <p>Niveau de référence : Faible Cible Elevé</p> <p>Indicateur 1c : Nombre d'espaces d'apprentissage formel, non formel et informel (communautaire) opérationnels, sensibles au genre qui adoptent l'ensemble des innovations conçues (guide d'animation, infrastructure et animation pédagogique) pour</p>	<p>Rapport du sondage</p> <p>Rapports d'activités incluant la liste des participants de renforcement des capacités des bénéficiaires directs</p> <p>Guide sur la diversité culturelle en français et en anglais</p> <p>Propositions portées de valorisation du bilinguisme et du multiculturalisme portées par les jeunes</p> <p>Rapport de sondage</p> <p>Rapport des visites de terrain et cahiers de chantier</p> <p>Propositions portées de valorisation du bilinguisme et du multiculturalisme portées par les jeunes</p> <p>Guide sur la diversité culturelle en français et en anglais</p> <p>Rapports d'activités incluant la liste des participants de renforcement des capacités des bénéficiaires directs</p>	<p>Collecte des données au niveau des communes</p> <p>Identification des besoins</p> <p>Élaboration d'un guide, Formations et renforcement des capacités</p> <p>Diffusion des principes directeurs du respect de la diversité culturelle en vue de la consolidation de la paix</p> <p>Réhabilitation des infrastructures</p>

	renforcer la transmission des valeurs du bilinguisme et du multiculturalisme.	Niveau de référence : N/A Cible : 6		
	Produit 1.1 Des approches de promotion de la diversité culturelle et du multiculturalisme sont appliquées dans l'enseignement secondaire formel.	Indicateur 1.1.a - Nombres de guide sur le multiculturalisme et la paix développé en français et en anglais et utilisés Niveau de référence : 0 Cible : 1	Rapport de l'atelier de production du guide Existence du guide Document de guide bilingue et modules valides disponibles	Consultations des partenaires dans le domaine Conception participative Validation des guides Renforcement des capacités Production Diffusion du guide bilingue
	Activité 1.1.1 : Conception d'un guide d'animation pédagogique des programmes post et péri-scolaire d'opérationnalisation des principes directeurs de la diversité culturelle avec les enseignants et les jeunes (conformément à la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ainsi qu'à la Déclaration de 2001 de l'UNESCO sur la diversité culturelle).	Indicateur 1.1b - Nombre d'enseignants ayant les capacités renforcées sur les principes de diversité culturelle, gestion des multiculturalismes, gestion des traumatismes Niveau de référence : 0 Cible : 500 (60% de jeunes filles, 40% de jeunes garçons)	Rapports des formations y compris l'évaluation	Définition des Modules de formation Identification des bénéficiaires à former Préparation Exécution Évaluation
	Activité 1.1.2 : Renforcement des capacités et formation des enseignants sur la prise en compte des principes directeurs de la diversité culturelle pour promouvoir la paix et le multiculturalisme en milieu éducatif, et sur la gestion des traumatismes à travers l'éducation artistique, culturelle et créative			

	<p>Produit 1.2 : Les arts, le patrimoine et la créativité sont utilisés comme source de réconfort et de compréhension mutuelle dans les milieux éducatifs et d'apprentissage et dans les communautés locales.</p> <p>Activité 1.2.1 : Amélioration des compétences artistiques et créatives et des connaissances sur le patrimoine et la pluralité culturelle des jeunes (sur le modèle des programmes de formation pour les jeunes du patrimoine mondial, du patrimoine vivant) dans les établissements d'éducation formelle et non-formelle.</p> <p>Activité 1.2.2 : Appui à la réalisation des initiatives de valorisation du patrimoine multiculturel national et de consolidation de la paix conçues par des jeunes (peinture, musique, théâtre, arts du spectacle...) et aux initiatives dérivées d'engagement des jeunes élèves et des communautés locales dans la formulation de récits partagés sur le multiculturalisme pour favoriser le vivre ensemble (ResiliiArt)</p> <p>Activité 1.2.3 : Appui aux activités de la Commission Nationale du Bilinguisme et du Multiculturalisme en milieu scolaire et extra-scolaire conformément à son mandat (décret présidentiel n°: 2017/013 du 23 janvier 2017).</p>	<p>Indicateur 1.2.a : Nombre des jeunes formés</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1 000 (60% de jeunes filles, 40% de jeunes garçons)</p> <p>Indicateur 1.2.b : Nombre des initiatives des jeunes soutenues dans le cadre de la valorisation du patrimoine multiculturel et consolidation de la paix dans le milieu scolaire et non formelle</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 6</p> <p>Indicateur 1.2.c : Nombre de formation sur l'intégration des dimensions genre, jeunes dans les initiatives de construction/consolidation de la paix et de promotion du bilinguisme et du multiculturalisme</p>	<p>Rapports des formations y compris l'évaluation</p> <p>Rapports de mise en œuvre des initiatives montées et mises en œuvre par les jeunes</p> <p>Module de formation Plan d'action intégrant les dimensions genre, jeunes et enfants dans les initiatives de construction/consolidation de la paix et de promotion du construction/consolidation de la paix</p>	<p>Définition des Modules de formations Identification des bénéficiaires à former Préparation Exécution Évaluation</p> <p>Organisation des séminaires de formation et de plaidoyer</p>
--	---	---	---	--

	<p>Produit 1.3 : Deux modèles d'espace d'apprentissage inclusif (école et centre de formation) sensibles aux violences en milieu scolaire et favorable au multiculturalisme, fondés sur une approche participative des jeunes, de la communauté, et du personnel éducatif sont conçus</p> <p>Activité 1.3.1 : Conception participative (par les jeunes) de 2 espaces et installations éducatifs innovants, multifonctionnels et inclusifs pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme</p> <p>Activité 1.3.2 : Aménagement des infrastructures éducatives pour une mise à niveau à des standards des environnements d'apprentissage accueillants, sûrs (lutte contre les VBG) et sensibles au genre dans les communautés et les écoles</p> <p>Activité 1.3.3 : Suivi participatif et plaidoyer pour la reconnaissance officielle du modèle (pédagogique et infrastructurel) d'école inclusive multiculturel par les autorités Gouvernementales et locales</p>	<p>Niveau de référence : N/A Cible : 6</p> <p>Indicateur 1.3.a : Nombre des modèles d'espaces éducatifs d'apprentissage conçus Niveau de référence : 0 Cible : 2</p> <p>Indicateur 1.3.b : Nombre des infrastructures mises à niveau répondant aux standards d'apprentissage inclusif et sensibles au genre. Niveau de référence : 0 Cible : 2</p> <p>Indicateur 1.3.c : Nombre d'actes administratifs ministériels et municipaux instituant et encourageant la consécration des écoles inclusives multiculturelles. Niveau de référence : 0 Cible : 2</p>	<p>Dessin/conception d'architecture Rapport des consultations participatives</p> <p>Dessin/conception d'architecture /maquettes Rapport d'évaluation des travaux</p> <p>Arrêtés Ministériel, et municipaux</p>	<p>Consultations Identification Définition des modèles Adoption</p> <p>Préparation Exécution Évaluation</p>
--	---	--	--	---

<p>Résultat 2 : les jeunes sont dotés des compétences interculturelles nécessaires pour lutter contre la violence et les discours de haine, et deviennent des agents de transformations sociétales pacifiques et positives pour des communautés plus fortes, plus résilientes et plus inclusives.</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p>	<p>Indicateur 2a: Niveau de confiance entre les jeunes déplacés et les communautés hôtes Niveau de référence : Faible Cible : Élevé.</p> <p>Indicateur 2b Nombre de cas où des jeunes responsables de mouvements communautaires et d'organisations à base communautaires jouent un rôle de catalyseur dans la prévention ou la réduction de la violence dans les communautés multiculturelles et multilingues sur une période de 12 mois</p> <p>Niveau de référence : N/A Cible : 12</p>	<p>Rapport de Sondage</p> <p>Rapports d'activités Rapport de sondage Rapports de monitoring</p>	<p>Définition des Modules de formations Identification des bénéficiaires à former Préparation Exécution Évaluation</p>
---	--	---	--

	<p>Produit 2.1 - Le vivre ensemble entre les jeunes déplacés et les communautés hôtes est consolidé dans l'optique de prévenir les escalades et à promouvoir la résolution pacifique des conflits et la cohésion sociale.</p> <p>Activité 2.1.1 : Appui à la mise en place ou à la redynamisation des comités locaux de paix et plateformes d'engagement des filles et garçons autour des écoles dans le leadership communautaire en vue de la construction d'une paix durable dans un environnement multiculturel.</p> <p>Activité 2.1.2: Organisation de sessions d'éducation à la citoyenneté mondiale de l'UNESCO pour renforcer le dialogue communautaire et intergénérationnel au profit des jeunes à risque dans les communautés accueillant des PDI</p>	<p>Indicateur 2.1.b : Pourcentage de plateformes et comités locaux des jeunes et leaders communautaires mis en place et redynamisés</p> <p>Niveau de référence : N/A Cible : 75%</p> <p>2.1.c : Nombre des jeunes formés</p> <p>Niveau de référence : N/A Cible : 3 500 (2 000 filles et 1 500 garçons)</p>	<p>Documents de création des plateformes. Termes de références des Plateformes Fiches d'identification Fiches de référencement Fiches de suivi</p> <p>Rapports des formations y compris l'évaluation</p>	<p>Méthodologie de fonctionnement élaborés et Validés par les membres</p> <p>Définition des Modules de formations Identification des bénéficiaires à former Préparation Exécution Évaluation</p>

	<p>Produit 2.2 : Les jeunes filles et garçons sont formés pour soutenir et promouvoir le respect, l'empathie, la responsabilité et la réconciliation en tant qu'attitudes et compétences indispensables pour contribuer à la paix et au vivre-ensemble</p> <p>Activité 2.2.1 : Formation de 50 formateurs et jeunes animateurs communautaires et pairs éducateurs sur le soutien psychosocial, l'apprentissage socio-émotionnel (SEL), la consolidation de la paix et sur les comportements non violents, le dialogue interculturel, la prévention et la résolution des conflits, compréhension mutuelle et empathie</p> <p>Activité 2.2.2 : Formation de 20 formateurs et 20 leaders communautaires sur l'approche PCCP (Du conflit potentiel à la coopération Potentiel). Cette activité inclue le développement, l'amélioration et la diffusion de : matériel éducatif lié aux conflits sur les ressources partagées et à la coopération ; cadres institutionnels et méthodologies pour l'anticipation, la prévention et la résolution des conflits liés aux ressources naturelles partagées.</p> <p>Activité 2.2.3 : Formation de 40 jeunes leaders à l'éducation aux médias et à l'information (décryptage de la désinformation,</p>	<p>Indicateur 2.2.a : Nombre des personnes formées sur les thématiques suivants (soutien psychosocial, consolidation de la paix, dialogue interculturel, prévention et résolution de conflits, compréhension, empathie et PCCP)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 50</p> <p>Indicateur 2.2.b : Nombre des formateurs et leaders communautaires formés</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 40</p> <p>Indicateur 2.2.c : Nombre des jeunes leaders formés à l'éducation aux médias et l'information</p>	<p>Rapports des formations y compris l'évaluation</p> <p>Rapports des formations y compris l'évaluation</p> <p>Rapports des formations y compris l'évaluation</p>	<p>Définition des Modules de formations Identification des bénéficiaires à former Préparation Exécution Évaluation</p> <p>Définition des Modules de formations Identification des bénéficiaires à former Préparation Exécution Évaluation</p> <p>Définition des Modules de formations Identification des bénéficiaires à former</p>
--	---	---	---	---

	<p>identification et atténuation des effets des discours de haine diffusés via les médias traditionnels et numériques, et via les réseaux sociaux)</p> <p>Produit 2.3. Les jeunes apprenants des écoles et des centres de promotion de la jeunesse, basés dans ou à proximité des communautés d'accueil des déplacés internes, diffusent des messages de consolidation de la paix basés sur une nouvelle vision et un nouveau récit du vivre ensemble, du multiculturalisme et du multilinguisme</p>	<p>Niveau de référence : 0 Cible : 40</p>	<p>Préparation Exécution Évaluation</p>
--	---	---	---

	<p>Activité 2.3.1 : Formation des jeunes dans la conception des messages de divers supports de communication (audiovisuel, imprimé, théâtre, multimédia, etc.) pour favoriser le changement individuel et collectif en vue d'une coexistence pacifique dans un contexte multiculturel et multilingue</p> <p>Activité 2.3.2 : Appui à des campagnes médias et hors médias conçues par les jeunes pour la promotion du changement individuel et collectif pour une coexistence pacifique dans le respect du multiculturalisme</p> <p>Activité 2.3.3 : Création/redynamisation des clubs d'écoute des radios communautaires dans les communautés d'accueil des PDI animés par de jeunes pairs éducateurs</p> <p>Activité 2.3.4 : Communication et visibilité</p>	<p>Indicateur 2.3.a : Nombre des jeunes formés dans la diffusion des messages de la promotion de la consolidation de la paix, vivre ensemble et multiculturalisme</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 150</p> <p>Indicateur 2.3.b : Nombre de microprogramme traduits et diffusés dans les stations de radios régionales et communautaires</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 300</p> <p>Indicateur 2.3.c : Nombre des clubs d'écoutes mis en place/créés et opérationnels</p> <p>Niveau de référence : N/A Cible : 10</p> <p>Indicateur 2.3.d : Nombres d'outils de documentation produite et diffusés</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 60</p>	<p>Rapports des formations y compris l'évaluation</p> <p>Identification des messages Identification des supports et canaux Finalisation des outils Activités de communication Grilles des programmes des radios</p> <p>Rapports de clubs d'écoute</p> <p>Plan de communication Outils d'informations du public Outils de visibilité Press Book and Review</p>	<p>Production des microprogrammes Traduction en langues nationales</p> <p>Identification des messages Identification des supports et canaux Finalisation des outils Activités de communication</p> <p>Mobilisation des groupes de bénéficiaires Préparation Exécution Évaluation</p>
--	---	--	---	--

Annex D - PBF Project Budget

Instructions

1. Ne remplissez que les cellules blanches. Les cellules grises sont verrouillées et / ou contiennent des formules de feuille de calcul.
2. Remplissez les feuilles 1 et 2.
 - a) Premièrement, préparez un **budget organisé par activité / produit / résultat dans la feuille 1.** (Les montants des activités peuvent être estimations indicatives.)
 - b) Ensuite, divisez chaque budget **en fonction des catégories de budget des Nations Unies dans la feuille 2.**
3. **N'utilisez pas les feuilles 4 ou 5, qui sont destinées au MPTF et au PBSO.**
4. Laissez en blanc toutes les organisations / résultats / réalisations / activités qui ne sont pas nécessaires. **NE PAS supprimer les cellules.**

Pour la feuille 1

1. Assurez-vous d'inclure % en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (GEWE) et une justification
2. **Ne pas ajuster les montants des tranches sans consulter PBSO.**

Pour la feuille 2

1. Divisez chaque budget en fonction des catégories de budget des Nations Unies
2. À titre de référence, les totaux des produits ont été transférés du tableau 1. **Les totaux des produits doivent correspondre et seront sinon affichés en rouge.**

Annexe D - Budget du projet PBF

Tableau 1 - Budget du projet PBF par résultat, produit et activité

Nombre de résultat/ produit	Formulation du résultat/ produit/activité	Organisation récipiendaire 1 - UNESCO (budget en USD)	Organisation récipiendaire 2 - UNOPS (budget en USD)	Organisation récipiendaire 3 (budget en USD)	Total	Pourcentage du budget pour chaque produit ou activité réserve pour action directe sur égalité des sexes et autonomisation des femmes (GSWE) (cas échéant)	Niveau de dépense/ engagement (niveau de remplissage au moment des rapports de progrès)	Justification du montant à GEWE (par exemple, la formation comprend une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques déployés pour assurer une représentation égale des femmes et des hommes, etc.)	Notes quelconque le cas échéant (e.g sur types des entrants ou justification du budget)
RESULTAT 1:	RÉSULTAT 1 - Le multiculturalisme et le bilinguisme sont renforcés par l'apprentissage formel, non formel et informel (communautaire) et mis à profit pour favoriser la consolidation de la paix, la diversité culturelle, la confiance mutuelle, la cohésion sociale, la créativité et la résilience (des jeunes des communautés affectés par des crises).								
Produit 1.1:	Produit 1.1 Des approches de promotion de la diversité culturelle et du multiculturalisme sont appliquées dans l'enseignement secondaire formel								
Activité 1.1.1:	Conception d'un guide d'animation pédagogique des programmes post et pré-scolaire d'opérationnalisation des principes directeurs de la diversité culturelle avec les enseignants et les jeunes (conformément à la convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ainsi qu'à la Déclaration de 2001 de l'UNESCO sur la diversité culturelle).	\$ 65 000,00			\$ 65 000,00	35%		Sessions de consultation des jeunes filles sur leurs attentes en milieu Recherche et capitalisation des pratiques culturelles traditionnelles éducatives qui valorisent la jeune fille. Conception d'exercices/modules spécifiques aux questions de genre dans le guide pédagogique	
Activité 1.1.2:	Renforcement des capacités et formation des enseignants sur la prise en compte des principes directeurs de la diversité culturelle pour promouvoir la paix et le multiculturalisme en milieu éducatif, et sur la gestion des traumatismes à travers l'éducation artistique, culturelle et créative	\$ 71 365,00			\$ 71 365,00	30%		Les formations comprendront des modules sur les défis spécifiques de la fille et de la femme, sur leur potentiel en matière de consolidation de la paix, et sur la valorisation des modèles culturels de femmes actrices de la paix	
Activité 1.1.3:					\$ -				
Activité 1.1.4:					\$ -				
Activité 1.1.5:					\$ -				
Activité 1.1.6:					\$ -				
Activité 1.1.7:					\$ -				
Activité 1.1.8:					\$ -				
Produit total	Les arts, le patrimoine et la créativité sont utilisés comme source de réconfort et de compréhension mutuelle dans les milieux éducatifs et d'apprentissage et dans les communautés locales.	\$ 136 365,00	\$ -	\$ -	\$ 136 365,00	44 159,50	\$ -	-	
Produit 1.2:									
Activité 1.2.1:	Amélioration des compétences artistiques et créatives et des connaissances sur le patrimoine et la pluralité culturelle des jeunes (sur le modèle des programmes de formation pour les jeunes du patrimoine mondial, du patrimoine vivant) dans les établissements d'éducation formelle et non-formelle.	\$ 77 000,00			\$ 77 000,00	35%		La sélection des bénéficiaires va réserver un quota minimum de 35% de places aux jeunes filles. Des activités d'incitation ciblant particulièrement les jeunes filles seront menées.	
Activité 1.2.2:	Appui à la réalisation des initiatives de valorisation du patrimoine multiculturel national et de consolidation de la paix conçues par des jeunes (peinture, musique, théâtre, arts du spectacle,...) et aux initiatives dérivées d'engagement des jeunes élèves et des communautés locales dans la formulation de récits partagés sur le multiculturalisme pour favoriser le vivre ensemble (ResiliAct)	\$ 144 000,00			\$ 144 000,00	35%		La sélection des bénéficiaires va réserver un quota minimum de 35% de places aux jeunes filles. Des activités d'incitation ciblant particulièrement les jeunes filles seront menées.	

Activité 1.2.3	Appui aux activités de la Commission Nationale du Bilinguisme et du Multiculturalisme en milieu scolaire et extra-scolaire conformément à son mandat (décret présidentiel n° 2017/013 du 23 janvier 2017).	\$	46 029,00	\$	30%	35% des ressources à transférer à la Commission sont dédiées aux questions et projets liés au Genre
Activité 1.2.4		\$		\$		
Activité 1.2.5		\$		\$		
Activité 1.2.6		\$		\$		
Activité 1.2.7		\$		\$		
Activité 1.2.8		\$		\$		
Produit total		\$ 267 029,00	\$	\$ 267 029,00	\$ 91 158,20	\$
Produit 1.3	Prax modèles d'espaces d'apprentissage interactif (école et centre de formation) sensibles aux violences en milieu scolaire et favorable au multiculturalisme, fondés sur une approche participative des jeunes, de la communauté, et du personnel éducatif formé	\$		\$		
Activité 1.3.1	Conception participative (par les jeunes) de 2 espaces et installations éducatifs innovants, multifonctionnels, et inclusifs pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme.	\$	52 000,00	\$	35%	Séances de consultation des jeunes filles sur leurs attentes en milieu d'apprentissage
Activité 1.3.2	Aménagement des infrastructures éducatives pour une mise à niveau à des standards des environnements d'apprentissage accueillants, sûrs fiables contre les VSG et sensibles au genre dans les communautés et les écoles	\$	200 000,00	\$	35%	Des infrastructures inclusives répondant aux besoins spécifiques des filles en milieu d'apprentissage seront aménagées
Activité 1.3.3	Suivi participatif et plaidoyer pour la reconnaissance officielle du modèle pédagogique et infrastructurel d'école inclusive multi-culturel par les autorités gouvernementales et locales	\$	55 600,00	\$	35%	Les volets genre des modèles pédagogiques et infrastructurels seront l'objet d'activités de plaidoyer avant l'opérationnalisation, et des de promotion vulgarisation une expérimentés
Activité 1.3.4		\$		\$		
Activité 1.3.5		\$		\$		
Activité 1.3.6		\$		\$		
Activité 1.3.7		\$		\$		
Activité 1.3.8		\$		\$		
Produit total		\$ 307 600,00	\$	\$ 307 600,00	\$ 160 098,00	\$
Produit 1.4		\$		\$		
Activité 1.4.1		\$		\$		
Activité 1.4.2		\$		\$		
Activité 1.4.3		\$		\$		
Activité 1.4.4		\$		\$		
Activité 1.4.5		\$		\$		
Activité 1.4.6		\$		\$		
Activité 1.4.7		\$		\$		
Activité 1.4.8		\$		\$		
Produit total		\$		\$		\$
RESULTAT	Les jeunes sont dotés des compétences interculturelles nécessaires pour lutter contre la violence et les discours de haine, et deviennent des agents de transformations sociales positives et des communautés plus résilientes et plus inclusives					
Produit 2.1	Le virus épidémique entre les jeunes défrayés et les communautés hôtes est consolidé dans l'optique de prévenir les escalades et à promouvoir la résilience participative des conflits et la cohésion sociale					
Activité 2.1.1	Appui à la mise en place ou à la redynamisation des comités locaux de paix et plateformes d'engagement des filles et garçons autour des projets de construction d'une paix durable dans un environnement multiculturel.	\$	20 000,00	\$	35%	Les candidatures féminines seront encouragées et accompagnées dans le processus de redynamisation et d'engagement; le nombre des engagés seront des filles

Activité 2.2.1	Formation de 50 formateurs et jeunes éducateurs communautaires et pairs éducateurs sur le soutien psychosocial, l'apprentissage socio-émotionnel (SEL), la consolidation de la paix et sur les comportements non violents, le dialogue interculturel, la prévention et la résolution des conflits, compréhension mutuelle et empathie	\$	5	60 800,00	40%	Une participation féminine sera encouragée dans le choix des formateurs au travers de l'organisation des campagnes d'information et des produits supplémentaires liés au Genre seront développés puis associés aux curricula de formation
Activité 2.2.2	Formation de 20 formateurs et 20 leaders communautaires sur l'approche PCPP (Du conflit potentiel à la coopération Potentielle). Cette activité inclut le développement, l'identification et la diffusion de matériels éducatifs aux conflits sur les ressources partagées et la coopération, cadres institutionnels et méthodologies pour l'anticipation, la prévention et la résolution des conflits liés aux ressources naturelles partagées.	\$	5	55 000,00	30%	Des approches PCPP intégreront le Genre seront développés et expérimentés lors de la formation des formateurs; ces formations auront un quota important de femmes
Activité 2.2.3	Formation de 40 jeunes leaders à l'éducation aux médias et à l'information (dérivage de la désinformation, identification et atténuation des effets des discours de haine diffusés via les médias traditionnels et numériques et via les réseaux sociaux)	\$	5	72 000,00	30%	Les candidates féminines seront encouragées et accompagnées dans le processus de sélection la moitié des engagés seront des filles et des sessions pratiques avec les filles seront développés
Activité 2.2.4						
Activité 2.2.5						
Activité 2.2.6						
Activité 2.2.7						
Produit total	Les jeunes apprenants des écoles et des centres de promotion de la jeunesse passés dans ou à proximité des communautés d'accueil des déplacés internes, diffuseront des messages de consolidation de la paix basés sur une nouvelle vision multilinguisme	\$	25	187 800,00	62 444,00	Le gouvernement, réuni du vivre ensemble, du multiculturalisme et du
Activité 2.3.1	Formation des jeunes dans la conception des messages de divers supports de communication (audiovisuel, imprimé, théâtre, multimedia, etc.) pour favoriser le changement individuel et collectif en vue d'une coexistence pacifique dans un contexte multilingue	\$	5	15 000,00	35%	Les expertises seront embaussées pour assurer une formation qui adresse les changements de comportement et de normes sociales à promouvoir pour une meilleure coexistence pacifique dans un contexte multilingue et multiculturel
Activité 2.3.2	Appui à des campagnes médias et hors médias conçues par les jeunes pour la promotion du changement individuel et collectif pour une coexistence pacifique dans le respect du multiculturalisme	\$	5	80 000,00	30%	Un quota des appuis sera accordé aux initiatives orientées sur les questions de genre
Activité 2.3.3	Création/redynamisation des clubs d'écoute des radios communautaires dans les communautés d'accueil des PDI animés par de jeunes pairs éducatifs	\$	5	38 500,00	30%	Au moins un club d'écoute féminin sera mis en place dans chacune des principales communes de mise en œuvre du projet
Activité 2.3.4	Communication et visibilité	\$	5	64 800,00	30%	Production et diffusion d'outils et produits de communication mettant en avant les réalisations du projet en faveur des filles et des femmes
Activité 2.3.5						
Activité 2.3.6						
Activité 2.3.7						
Activité 2.3.8						
Produit total		\$	25	239 250,00	15 000,00	74 250,00

	Organisation receptriciaire 1 - UNESCO (budget en USD)	Organisation receptriciaire 2 - UNOPS (budget en USD)	Organisation receptriciaire 3 (budget en USD)	Total
Sous budget total du projet	\$ 1 524 559,88	\$ 343 600,00	\$ -	\$ 1 868 159,88
Coûts indirects (7%):	\$ 106 789,12	\$ 24 052,00	\$ -	\$ 130 841,12
Total	\$ 1 631 349,00	\$ 367 652,00	\$ -	\$ 2 000 000,00

Répartition des tranches basée sur la performance					
	Organisation receptriciaire 1 - UNESCO (budget en USD)	Organisation receptriciaire 2 - UNOPS (budget en USD)	Organisation receptriciaire 3 (budget en USD)	Total	Tranche %
Première tranche	\$ 1 244 643,60	\$ 257 356,40	\$ -	\$ 1 400 000,00	70%
Deuxième tranche	\$ 489 704,40	\$ 110 295,60	\$ -	\$ 600 000,00	30%
Troisième tranche (le cas échéant)	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	-
Total	\$ 1 631 349,00	\$ 367 652,00	\$ -	\$ 2 000 000,00	100%

Total des dépenses	\$ -
Taux d'exécution	

\$ alloué à GEWE (induit coûts indirects)	\$ 654 669,88
% alloué à GEWE	32,83%
\$ alloué à SAE (induit coûts indirects)	\$ 108 219,05
% alloué à SAE	5,26%

Note: Le PBR n'accepte pas les projets avec moins de 5% pour le SAE et moins 15% pour le GEWE. Ces chiffres apparaîtront en rouge si ce seuil minimum n'est pas atteint.

Annexe D - Budget du projet PBF

Tableau 2 - Répartition des produits par catégories de budget de l'ONU

	Organisation bénéficiaire 1 - UNESCO (budget en USD)	Organisation bénéficiaire 2 - UNOPS (budget en USD)	Organisation bénéficiaire 3 (budget en USD)	Total
RESULTAT 1				
Produit 1.1				
Total pour produit 1.1 (du tableau 1)	\$ 136 365,00	\$ -	\$ -	\$ 136 365,00
1. Personnel et autres employés	\$ 29 000,00			\$ 29 000,00
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ -			\$ -
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la	\$ -			\$ -
4. Services contractuels	\$ 36 180,00			\$ 36 180,00
5. Frais de déplacement	\$ 34 545,00			\$ 34 545,00
6. Transferts et subventions aux homologues	\$ 25 000,00			\$ 25 000,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 11 640,00			\$ 11 640,00
Total	\$ 136 365,00	\$ -	\$ -	\$ 136 365,00
Produit 1.2				
Total pour produit 1.2 (du tableau 1)	\$ 267 029,00	\$ -	\$ -	\$ 267 029,00
1. Personnel et autres employés	\$ -			\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ -			\$ -
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ -			\$ -
4. Services contractuels	\$ 115 500,00			\$ 115 500,00
5. Frais de déplacement	\$ 96 450,00			\$ 96 450,00
6. Transferts et subventions aux homologues	\$ 47 079,00			\$ 47 079,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 8 000,00			\$ 8 000,00
Total	\$ 267 029,00	\$ -	\$ -	\$ 267 029,00
Produit 1.3				
Total pour produit 1.3 (du tableau 1)	\$ 149 640,00	\$ 307 600,00	\$ -	\$ 457 240,00
1. Personnel et autres employés	\$ 14 000,00	\$ 47 100,00		\$ 61 100,00
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ -			\$ -
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 30 000,00	\$ 200 000,00		\$ 230 000,00
4. Services contractuels	\$ 40 000,00	\$ 30 000,00		\$ 70 000,00
5. Frais de déplacement	\$ 52 640,00	\$ 13 500,00		\$ 66 140,00

6. Transferts et subventions aux homologues directs	\$ 5 000,00				\$ 5 000,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 8 000,00	\$ 17 000,00			\$ 25 000,00
Total	\$ 149 640,00	\$ 307 600,00			\$ 457 240,00
Produit 1.4					
Total pour produit 1.4 (du tableau 1)	\$ -	\$ -			\$ -
1. Personnel et autres employés					\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels					\$ -
3. Equipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)					\$ -
4. Services contractuels					\$ -
5. Frais de déplacement					\$ -
6. Transferts et subventions aux homologues directs					\$ -
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs					\$ -
Total	\$ -	\$ -			\$ -

RESULTAT 2

Produit 2.1					
Total pour produit 2.1 (du tableau 1)	\$ 139 290,00	\$ -			\$ 139 290,00
1. Personnel et autres employés	\$ -				\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ -				\$ -
3. Equipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ -				\$ -
4. Services contractuels	\$ 58 000,00				\$ 58 000,00
5. Frais de déplacement	\$ 64 790,00				\$ 64 790,00
6. Transferts et subventions aux homologues directs	\$ 8 500,00				\$ 8 500,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 8 000,00				\$ 8 000,00
Total	\$ 139 290,00	\$ -			\$ 139 290,00

Produit 2.2									
Total pour produit 2.2 (du tableau 1)		\$	187 860,00	\$	-	\$	-	\$	187 860,00
1.	Personnel et autres employés	\$	-					\$	-
2.	Fournitures, produits de base, matériels	\$	-					\$	-
3.	Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la	\$	-					\$	-
4.	Services contractuels	\$	85 000,00					\$	85 000,00
5.	Frais de déplacement	\$	89 860,00					\$	89 860,00
6.	Transferts et subventions aux homologues	\$	5 000,00					\$	5 000,00
7.	Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$	8 000,00					\$	8 000,00
Total		\$	187 860,00	\$	-	\$	-	\$	187 860,00

Produit 2.3									
Total pour produit 2.3 (du tableau 1)		\$	223 388,25	\$	15 000,00	\$	-	\$	238 388,25
1.	Personnel et autres employés	\$	5 000,00					\$	5 000,00
2.	Fournitures, produits de base, matériels	\$	-					\$	-
3.	Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la	\$	29 000,00					\$	29 000,00
4.	Services contractuels	\$	87 872,00		10 000,00			\$	97 872,00
5.	Frais de déplacement	\$	86 070,00		5 000,00			\$	91 070,00
6.	Transferts et subventions aux homologues	\$	4 000,00					\$	4 000,00
7.	Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$	11 446,25					\$	11 446,25
Total		\$	223 388,25	\$	15 000,00	\$	-	\$	238 388,25

Produit 2.4									
Total pour produit 2.4 (du tableau 1)		\$	-	\$	-	\$	-	\$	-
1.	Personnel et autres employés								
2.	Fournitures, produits de base, matériels								
3.	Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la								
4.	Services contractuels								
5.	Frais de déplacement								
6.	Transferts et subventions aux homologues								
7.	Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs								
Total		\$	-	\$	-	\$	-	\$	-

RESULTAT 3

Produit 3.1									
Total pour produit 3.1 (du tableau 1)		\$	-	\$	-	\$	-	\$	-
1.	Personnel et autres employés								
2.	Fournitures, produits de base, matériels								

3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la									\$	-
4. Services contractuels									\$	-
5. Frais de déplacement									\$	-
6. Transferts et subventions aux homologues									\$	-
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts									\$	-
Total	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-

Coûts supplémentaires

Coûts supplémentaires										
Total des coûts supplémentaires (du tableau 1)										
1. Personnel et autres employés	\$	421 986,63	\$	21 000,00	\$	-	\$	-	\$	442 986,63
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$	344 652,00							\$	344 652,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la									\$	-
4. Services contractuels	\$	50 000,00	\$	10 000,00					\$	60 000,00
5. Frais de déplacement	\$	21 334,63	\$	11 000,00					\$	32 334,63
6. Transferts et subventions aux homologues									\$	-
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts	\$	6 000,00							\$	6 000,00
Total	\$	421 986,63	\$	21 000,00	\$	-	\$	-	\$	442 986,63

Totaux

Totaux										
Organisation bénéficiaire 1 - UNESCO (budget en USD)										
1. Personnel et autres employés	\$	392 652,00	\$	47 100,00	\$	-	\$	-	\$	439 752,00
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$	-							\$	-
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la	\$	59 000,00	\$	200 000,00					\$	259 000,00
4. Services contractuels	\$	472 552,00	\$	50 000,00					\$	522 552,00
5. Frais de déplacement	\$	445 689,63	\$	29 500,00					\$	475 189,63
6. Transferts et subventions aux homologues	\$	94 579,00							\$	94 579,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts	\$	61 086,25		17 000,00					\$	78 086,25
Coûts directs	\$	1 525 558,88	\$	343 600,00					\$	1 869 158,88
Sous-budget total du projet	\$	106 789,12	\$	24 052,00					\$	130 841,12
Coûts indirects (7%)	\$	1 632 348,00	\$	367 652,00					\$	2 000 000,00
TOTAL	\$	1 632 348,00	\$	367 652,00					\$	2 000 000,00

Annex 1 : Guide de MPTFO sur les catégories de frais de l'ONU

- 1. Frais d'équipe et dépenses du personnel :** inclus tout frais liés aux dépenses de l'équipe, comprenant les salaires, les ajustements et les droits de l'équipe.
- 2. Provisions, produits de base, matériaux :** inclus tout frais directs et indirects (ex : cargaison, transports, livraison, distribution) associés à l'approvisionnement des provisions, produits de base et les matériaux. Les fournitures de bureaux seront désignées comme « fonctionnement général ».
- 3. L'équipement, véhicules et fournitures incluant leur perte de valeur :** pour ceux déclarant sur UNSAS ou UNSAS de base modifié (ex : les dépenses directes), cela se rapporterait à tous les coûts de mise en service. Pour ceux qui font les normes des donateurs selon les normes IPSAS, cela équivaldrait à une dépréciation par période.
- 4. Services contractuels :** services sous-traités par une organisation qui suit le processus normal d'approvisionnement. Dans la terminologie IPSAS, cela serait similaire aux transactions d'échange. Cela pourrait inclure contrats passés avec des ONG s'ils ressemblent davantage à des marchés de services qu'à un transfert de subvention.
- 5. Déplacements :** comprend les déplacements du personnel et des autres agents payés par l'organisation directement liée au projet.
- 6. Transferts et subventions aux homologues :** comprend les transferts aux homologues nationaux et tout autre transfert effectué à un partenaire de mise-en-oeuvre (par exemple une ONG) qui ne ressemble pas à un contrat de service commercial comme ci-dessus. En termes IPSAS, cela ressemblerait davantage à des transactions sans échange.
- 7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs :** inclut tous les frais généraux de fonctionnement d'un bureau. Les exemples comprennent les télécommunications, les loyers, les charges financières et d'autres coûts qui ne peuvent pas être associés à d'autres catégories de dépenses.

For PBSO Use

Outcome 1		
Outcome Budget	\$	850 634,00
Total Outcome Budget Towards SDGs	\$	-
SDG	SDG %	Total Towards SDG
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -

Outcome 2		
Outcome Budget	\$	565 538,25
Total Outcome Budget Towards SDGs	\$	-
SDG	SDG %	Total Towards SDG
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -

Outcome 3		
Outcome Budget	\$	-
Total Outcome Budget Towards SDGs	\$	-
SDG	SDG %	Total Towards SDG
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -

Outcome 4		
Outcome Budget	\$	-
Total Outcome Budget Towards SDGs	\$	-
SDG	SDG %	Total Towards SDG
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -

For MPTFO Use

Totals				
	Organisation recepiendaire 1 - UNESCO (budget en USD)	Organisation recepiendaire 2 - UNOPS (budget en USD)	Organisation recepiendaire 3 (budget en USD)	Totals
1. Staff and other personnel	\$ 392 652,00	\$ 47 100,00	\$ -	\$ 439 752,00
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 59 000,00	\$ 200 000,00	\$ -	\$ 259 000,00
4. Contractual services	\$ 472 552,00	\$ 50 000,00	\$ -	\$ 522 552,00
5. Travel	\$ 445 689,63	\$ 29 500,00	\$ -	\$ 475 189,63
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 94 579,00	\$ -	\$ -	\$ 94 579,00
7. General Operating and other Costs	\$ 61 086,25	\$ 17 000,00	\$ -	\$ 78 086,25
Sub-Total	\$ 1 525 558,88	\$ 343 600,00	\$ -	\$ 1 869 158,88
7% Indirect Costs	\$ 106 789,12	\$ 24 052,00	\$ -	\$ 130 841,12
Total	\$ 1 632 348,00	\$ 367 652,00	\$ -	\$ 2 000 000,00

Performance-Based Tranche Breakdown					
	Organisation recepiendaire 1 - UNESCO (budget en USD)	Organisation recepiendaire 2 - UNOPS (budget en USD)	Organisation recepiendaire 3 (budget en USD)	TOTAL	Tranche %
First Tranche:	\$ 1 142 643,60	\$ 257 356,40	\$ -	\$ 1 400 000,00	70%
Second Tranche:	\$ 489 704,40	\$ 110 295,60	\$ -	\$ 600 000,00	30%
Third Tranche:	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	0%
TOTAL	\$ 1 632 348,00	\$ 367 652,00	\$ -	\$ 2 000 000,00	